

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. MARS

1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

T

In-douze.

- Traité des fièvres malignes.
- Traité de la justification , par la Placette.
- Traité contre l'indifférence des Religions , où
l'on établit les fondemens de la vraie Religion
&c. par Pictet.
- Traité des langues , où l'on donne des principes
& des règles pour juger du mérite des langues,
par Mr. du Tremblay.
- Traité des maladies les plus fréquentes & des
remèdes spécifiques pour les guérir , par Mr.
Helvétius.
- Traité nouveau des maladies des yeux, par Mr.
de St. Ives. *Amsterdam.*
- Traité de la nature & de la grace , avec des
éclaircissemens qui n'ont pas encore paru.
- Traité de l'opinion, ou mémoires pour servir à
l'histoire de l'esprit humain, par Mr. le Gen-
dre, 6 vol. fig.
- Traité de l'obéissance des chrétiens aux Puissances
temporelles.
- Traité de la paix intérieure. *Paris 1764 & 1766.*
- Traité de la peste, recueilli des meilleurs auteurs
anciens & modernes, & enrichi de remarques
& d'observations théoriques & pratiques , par
Manget.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. MARS

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Dictionnaire des artistes , ou notice historique & raisonnée des architectes , peintres , graveurs , sculpteurs , musiciens , acteurs & danseurs ; imprimeurs , horlogers & mécaniciens. Par Mr. l'abbé de Fontenai. A Paris chez Vincent , à Liege chez Orval Demazeau. 1776. 2 vol. in-8°.

PLUS le titre de *Dictionnaire* est à la mode , plus il engendre de préjugé & de défiance. Ce nombre énorme de compilations alphabétiques accable le public de manière à lui donner de l'humeur contre tout ce qui en porte le nom ; & on est

Ff 2

tenté de croire que c'est par une espece de modestie que l'abbé de Fontenai a adopté ce titre ; peut-être aussi a-t-il cru que l'idée qu'on s'est faite avec raison de ses talens , de son jugement , de sa critique , de sa maniere d'écrire , corrigeroit l'impression défavorable que produiroit le mot de *dictionnaire*. Quoiqu'il en soit laissons le parler lui même. "Après cette foule innombrable de dictionnaires, dont le public est inondé depuis plusieurs années , nous ne craignons pas d'abuser de son indulgence, en lui présentant celui-ci dans un siècle où le goût des arts est si généralement répandu, où les grands artistes jouissent d'une considération particulière ; y auroit-il de la présomption à imaginer qu'un monument consacré à leur gloire, mérite quelque distinction ? Il est étonnant que personne ne se soit occupé avant nous du soin de le leur élever. Tous les arts , malgré le caractère particulier à chacun d'eux , n'ont qu'un seul principe fondamental ; ils envisagent tous le même objet , quoique plusieurs d'entr'eux se proposent une fin différente ; ils se tiennent par des liens indivisibles : le même tribut d'admiration & d'éloge que nous rendons aux Corneilles , aux Racines , aux Lafontaines &c , nous le devons aux Michels-Anges , aux Raphaëls , aux Lebruns , &c. On a tracé le caractère de chaque poëte , de chaque orateur ; pourquoi n'a-t-on pas encore donné une idée , du moins assez étendue , des artistes célèbres ? ,,

Nous avons déjà un *dictionnaire des arts*, nous avons les *anecdotes des artistes*, nous avons *la vie des plus célèbres peintres*, &c. Tous livres qui remplissent en partie le dessein de l'abbé de F. ; mais il n'y en a pas qui le remplisse dans toute son étendue, il n'y en a pas où l'on differte, où l'on narre avec plus de sagesse, d'équité, de justesse, de véracité & de véritable intérêt. L'ouvrage n'étant pas susceptible d'analyse, & les articles qui méritent des éloges particuliers étant en trop-grand nombre pour en rendre compte au public, nous nous contenterons d'indiquer quelques endroits que l'auteur pourra retoucher dans une seconde édition.

A l'article *Van-Eick*, & à l'article *peinture*, on dit que la peinture à l'huile est antérieure à Van-Eick, & cela uniquement sur le témoignage du marquis Scipio Maffei qui dit avoir vû des tableaux des XII. & XIII. siècles, peints à l'huile. Comme cette assertion du marquis est contraire à tout ce que nous avons de mémoires sur la peinture, il eût fallu, avant que de se décider, vérifier si ces tableaux étoient effectivement de cette date. ---- Au témoignage du marquis, Mr. de F. auroit pû joindre ce que les Journaux du tems ont rapporté avec tant de bruit d'un certain prêtre Théophile, mais nous avons réfuté cette imagination de maniere à ne plus devoir y revenir. *Voiez le Journ. du 1. Janvier 1776, p. 20.*

On est surpris de ne pas trouver parmi les sculpteurs Jean Delcour, natif de Liege, dont Mr. de Vauban & Louis XIV faisoient justement un grand cas . . . Delvaux, célèbre sculpteur de Nivelles. La chaire de la cathédrale de Gand, l'Hercule du palais du duc Charles &c. &c. font fortis de son atelier. ---- Parmi les architectes on ne voit pas Mr. Laugier, auteur de *l'essai sur l'architecture, & des observations sur l'architecture, &c.* ---- Parmi les machinistes ou parmi les horlogers on auroit vû avec plaisir le frere Paulus, Jésuite, auteur d'un planétere & d'une table de sicles très-curieuse que j'ai vûs à Pont-à-Mousson en 1764 Renkin, natif de Liege, inventeur de la machine de Marly. ---- Parmi les peintres, on auroit dû placer le frere Zegers, Jésuite d'Anvers, qui excelloit dans la peinture des fleurs & des fruits Jean-Guillaume Carlier, né à Liege en 1640, mort dans cette ville en 1675, âgé de 35 ans. Il auroit eu peu d'égaux dans l'art de la peinture, s'il eût vécu plus long-tems. On peut en juger par l'excellent tableau du martyr de St. Denis, qu'on voit dans la collégiale de ce nom Gérard Douffet, né à Liege en 1594, où il mourut en 1660. Les sommes considérables que l'Electeur Palatin, Jean-Guillaume, a employées pour acquérir les morceaux les plus distingués de cet artiste, sont une preuve de son mérite. ---- L'article *Quesnoi*, renvoie à l'article *Flamand*, & cet article ne se trouve pas dans le dictionnaire

naire, on y a mis l'article *François-Flamand*, où le lecteur ne s'avise pas de le chercher.

Mais s'il manque un certain nombre d'articles, on peut dire qu'il y en a quelques-uns de surabondans. Les histrions & les danseurs figurent si mal parmi les peintres, les sculpteurs, les machinistes, &c. que cet ensemble forme un contraste révoltant pour le public en général, & réellement humiliant pour les Phidias, les Rubens, les Michel-Ange :

Jungentur jam gryphes equis, ævoque recenti. V. écl. 8.
Cum canibus, timidi venient ad pocula damæ.

Du reste, l'on trouvera dans ce dictionnaire une exactitude très-supérieure à celle qui se trouve pour l'ordinaire dans ces sortes d'ouvrages. Mr. de F. a corrigé plusieurs erreurs répandues presque dans tous les livres qui traitent de la vie des artistes célèbres. Il dit p. ex. que Rubens est né à Cologne, quoiqu'on le dise communément né à Anvers; que Van-Eick est né à Maaseyck, & point à Bruges &c. &c. Pour mettre l'auteur à même d'augmenter encore son exactitude, & de perfectionner un ouvrage, qui est si susceptible de perfection, nous marquerons ici quelques erreurs de peu de conséquence, observées dans les lettres A. B. C. D. que nous avons parcouru très-légerement.

Amerbach (Jean) a imprimé depuis l'an 1480. jusqu'à 1515. qui est l'année de sa mort.

Andriam (André) il se nommoit Andreano,

ou simplement Mantuano, & mourut fort vieux l'an 1623.

Bartholet Flaméel. Il faut écrire : Bertholet Flemale.

Block (Benjamin) n'étoit pas du xv. siècle, puisqu'il nâquit à Lubeck en 1631.

Blæmen (Jean-François van), lisez Jules-François, & au lieu de Horiflôn, Orizzonte. Il mourut l'an 1748. V. Remy, cat. rais. &c.

Blæmen (Pierre) est né en 1649, & mourut en 1719.

Boromini (François) étoit né en 1549.

Borzoni (Jean-Baptiste & Carolo) le premier mourut en 1650, & le second en 1657.

Bosfchært (Thomas Willeborts, dit) c'est ainsi qu'il doit s'écrire. Le lieu de sa naissance est Berg-op-Zoom. Il décéda le 23 Janvier 1656.

Bosse (Abraham) mourut l'an 1678.

Boyer (Michel) est mort à Paris en 1724.

Brunelleschi (Philippe) mourut l'an 1446. Voyez son épitaphe dans Vasari.

Bruyn (Nicolas de) on dit ici : né à *Anvers* vivoit à *Antorff*. Antorff est la même chose qu'*Anvers* : il étoit fils d'Abraham qui fuit.

Bry (Théodore de) est né l'an 1528 & mourut le 27 Mars 1598. C'est à lui qu'on doit le fameux recueil des voyages de l'Amérique, si connu des amateurs de livres rares, sous le nom des *grands voyages*, dont il a donné les six premières parties, ornées d'un grand nombre de belles estampes.

Campen (Jacques van) mourut, selon son épitaphe, à Amersfort en 1657.

Candito (Pierre) c'est le même que Mr. de Fontenai rapporte sous le nom de de Wit.

Canini (Jean-Ange) né l'an 1617, mourut en 1666.

Cayot (Augustin) est né en 1667, & mort en 1722.

Cazali (frere Jean-Vincent) mort en 1593. Ajoutez à Coimbra dans sa 54me année. D'autres écrivent Casali.

Cirani (Elisabeth) ou plutôt Sirani, nâquit en 1638, & mourut en 1665.

Coccapani (Jean) faute d'impression pour Coccapani.

Collin de Vermont (Hyacinthe) mort en 1761. Ajoutez âgé de 68 ans.

Comte (Louis le) mort en 1605. Faute d'impression pour 1694.

Cort (Corneille) mort en 1678. Faute d'impression pour 1578.

Cræsbeke (Joseph van) Mr. Füssli dans son dictionnaire des artistes met sa naissance en 1609 & ajoute qu'il mourut en 1641.

Dach (Jean) c'est Jean van Achen , ainsi nommé , parce que son pere étoit d'Aix la Chapelle , en allemand Achen.

Dante (Jean-Bapt.) étoit architecte & ingénieur. Il nâquit l'an 1478 , & mourut en 1517. Il étoit , comme tous les autres artistes de ce nom , de la famille des Rinaldi.

Dante (Jérôme) est né en 1547 , & mort en 1580.

Denys (Jacques) est né l'an 1645.

Dominiquin (Dominique Zampieri , dit le) né à Cologne. Faute d'impression pour Bologne.

Donner (Raphaël) lisez George-Raphaël. Il nâquit à Eslin le 25 Mai 1693 , & mourut le 16 Février 1741. Voyez lettre à un amateur , p. 332 & les additions.

Du Jardin (Carle) est né en 1635 , & mourut à Rome en 1678.

Si Mr. de F. nous fait gré de ces petites observations , nous nous ferons un vrai plaisir de les multiplier. Elles ne sont pas de nature à humilier le savant auteur , & moins encore à nous énorgueillir.





Lettres édifiantes & curieuses écrites des missions étrangères. Recueil 31, 32, 33, 34. A Paris, chez de Hanfy ; à Liege, chez Orval-Demazeau (a).

Nous annonçons avec d'autant plus de plaisir la suite de cette intéressante collection, que nous la pensions interrompue pour long-tems. Le 31 & 32^e. recueil ont suivi de près le 29 & 30^e. dont nous avons parlé dans les Journ. de Fev. 1774, p 81, Mars 1774, p. 174 ; mais il nous a été impossible de nous les procurer, quelque démarche que nous aïons fait à ce sujet. Ils viennent enfin de nous être remis, avec le 33 & 34^e. imprimés en 1776. C'est à l'abbé Patouillet qu'on est redevable de la continuation d'un ouvrage auquel les savans & les chrétiens sont également intéressés. Les savans y voient avec plaisir des missionnaires, qui paroissent uniquement occupés des ames & des choses éternelles, rendre compte de leurs observations géographiques, physiques, historiques &c., & recoivent avec une confiance particuliere le témoignage de ces

(a) On trouve chez le même Libraire le recueil 29 & 30, ainsi que l'*histoire de Loango, Kakongo &c.*, ouvrage du même genre, dont nous avons rendu compte dans le Journ. du 15. Nov. 1776, pag. 393.

hommes de probité qui aiant renoncé à tout intérêt, & sacrifié, suivant l'expression de l'Écriture, la propriété même de leur existence au triomphe de la vérité (a), sont nécessairement très-éloignés de la défigurer par des exagérations si ordinaires aux voyageurs (b). Les chétiens voient dans ces relations les progrès d'une religion qu'ils aiment, & dont la gloire fait le sujet de leurs vœux les plus sinceres, ils voient la fécondité inépuisable de l'église catholique qui multiplie ses enfans dans toutes les parties du globe, embrasse dans l'effor d'une charité immense toutes les nations de la terre, porte jusqu'aux extrémités du monde ses secours & ses lumieres (c), & y fonde de nouveaux empires cimentés du sang de ses ministres.

La 1e. lettre du 31^e. recueil écrite de Macao rapporte l'histoire de quelques missionnaires & de quelques néophites qui ont

(a) *Homines qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi.* Act. 15.

(b) Mrs. de Buffon, de Mayran, de Montefquieu, le Franc de Pompignan &c., ont fait de ces lettres le plus grand éloge. Quelques demi-philosophes, conséquens dans une haine insensée de tout ce qui tient à la religion, font d'un avis différent. Mais quels noms que ceux de ces quatre savans académiciens, en comparaison de ces injustes critiques?

(c) *Plantasti radices ejus, & implevit terram. Operuit montes umbra ejus, & arbusta ejus cedros Dei. Extendit palmites suos usque ad mare: & usque ad flumen propagines ejus.* Psal. 79. Voyez le Journ. du 15 Fev. p. 260.

beaucoup souffert pour la foi chrétienne dans la Chine & la Cochinchine. La seconde présente des détails intéressans sur le Pérou & des réflexions sur les mœurs & les usages de ces peuples. On y lit plusieurs passages que les naturalistes verront avec plaisir & dont ils feront usage. L'isle de Madagascar & le Bengale font l'objet de la troisième lettre, qui nous apprend différens événemens qui ont récemment illustré ces contrées. On trouve ensuite une lettre sur différens usages des chinois, une autre sur les perses, & enfin une lettre du P. Benoît, missionnaire à la Chine, remplie du détail des vertus des nouveaux chrétiens de cet empire. On y voit des mandarins distingués par leurs lumières & leurs emplois sacrifier leurs possessions, leur vie & leur liberté à la profession de la foi chrétienne. Nous attendons toujours que ces *grands hommes* de l'Europe, qui admirent avec extase la religion & la législation chinoise, aient fait de pareils sacrifices à la doctrine des lettrés de cet empire. Sans quoi il restera démontré que les lettrés de la Chine ont une meilleure opinion de la religion des chrétiens, que certains hommes, se disant chrétiens, n'ont de la religion & de la sagesse des lettrés de la Chine, quelque violent que soit l'enthousiasme avec lequel ils exaltent les choses chinoises.

Dans le 32^e. recueil on lit plusieurs mémoires entre lesquels il faut distinguer celui qui regarde les juifs établis en Chine.

On fait que le célèbre P. Mathieu Ricci , qu'on peut regarder comme l'apôtre de ce vaste empire , y a trouvé une synagogue où l'on ne conservoit que le pentateuque. Cela prouve que les anciennes nations ont connu la Chine , & que la loi du vrai Dieu a été anciennement répandue dans ces contrées. Il n'en faut cependant pas conclure que ces juifs sont entrés dans la Chine avant que le canon hébreux fût grossi des pseumes , des prophéties , des livres des rois &c. A cette époque la Chine étoit vraisemblablement un pur désert. “ Sous l'empire de „ *Van-Lie* , un grand incendie réduisit leur „ synagogue en cendres. Tous leurs livres „ périrent , excepté un pentateuque qu'au- „ trefois , après un accident encore plus fu- „ neste , ils avoient eu d'un mahométan „ Ces juifs selon toute apparence sont arrivés à la Chine après la destruction de Jérusalem , & cette opinion raisonnable est celle de l'auteur de ces mémoires. Rec. 32 , p. 367.

Des détails curieux touchant l'Empereur de la Chine & différentes conversations que ce Prince a eu avec les missionnaires , sont l'objet des trois premières lettres du 33^e. recueil. La quatrième fait une peinture frappante des cruautés inouïes exercées par les sauvages sur la garnison angloise du fort St. Georges , qui s'étoit rendue aux françois par capitulation le 21 Octobre 1757. Le missionnaire emploie tout l'art de la rhétorique pour justifier sa nation des reproches que les anglois lui ont faits à cette occasion , son récit

& ses raisons sont fort embarrassées & ne satisfont pas. La meilleure justification est l'idée générale qu'on s'est faite dans le monde de l'humanité des guerriers françois au fort même des combats; le moïen de s'imaginer qu'ils aient coopéré, ne fût-ce que par une moile indulgence, à une scene aussi horrible que celle que les furieux *Abnakis* exercerent sur des gens désarmés le lendemain de la prise du fort? Ce recueil finit par une lettre sur l'Amérique méridionale, & deux autres sur la persécution que les chrétiens ont soufferte à la Chine.

Esp. des
loix, l. 24,
ch. 3.

Une grande partie du 34e. recueil est occupée par un mémoire du P. Lavour sur les dernières guerres des maures aux Indes orientales; on ne peut lire les dégâts & les cruautés réciproques de ces peuples asiaticques, sans sentir vivement la vérité de cette sage réflexion de Montesquieu. " Que l'on se mette devant les yeux d'un côté les massacres
,, continuels des rois & des chefs grecs &
,, romains, & de l'autre la destruction des
,, peuples & des villes par ces mêmes chefs;
,, Thimur & Gengiskan qui ont dévasté
,, l'Asie; & nous verrons que nous devons
,, au christianisme, & dans le gouverne-
,, ment un certain droit politique, & dans
,, la guerre un certain droit des gens, que
,, la nature humaine ne sauroit assez recon-
,, noître „.

La lettre du P. Cœurdox à Mr. de l'Isle de l'académie des sciences sur les mesures itinéraires unîtes dans l'Inde, fixera sans doute

te les regards des favans , & donnera des lumieres nécessaires aux historiens, aux géographes ; aux voïageurs, qui s'occupent de cette vaste contrée. Dans la lettre du P. Trembloy on trouve des tableaux touchans de la vertu & de la piété des néophites indiens. “ Quelle consolation ne donne pas
 „ à un ouvrier évangélique la ferveur de
 „ ces nouveaux chrétiens, & le plaisir délicieux de voir dans cette région infidèle
 „ le vrai Dieu adoré, Jesus-Christ reconnu pour le Sauveur de toutes les nations
 „ & la foi triomphante de l'idolâtrie ! car ces merveilles, quoiqu'en puiffè dire la calomnie, se font opérées & s'operent encore tous les jours à mes yeux. Oui, les chrétiens de l'Inde adorent notre Dieu en esprit & en vérité : leur culte est pur & sans mélange ; leur aversion pour les idoles va jusqu'au scrupule ; souvent ils refusent de regarder les faux dieux, de passer devant leurs temples, & de rien toucher qui appartienne aux cérémonies des gentils. La faim, la soif, les persécutions, la privation des biens & les plus sanglans outrages ne peuvent les ébranler ; pour symbole de leur foi, ils portent ordinairement la croix &c. &c. „

Tout le monde fait que dans ces derniers tems plusieurs missions ont été détruites, les missionnaires chassés ou massacrés par les sauvages ou les barbares, ont laissé le champ de leur cultivation en proie à la dévastation ; mais le récit des fruits de leurs travaux ne

laisse pas d'intéresser, quoiqu'ils n'aient pas eu la durée & la succession qu'ils avoient semblé promettre, comme le spectacle des arbres déracinés par ces ouragans qui surviennent à la fin de l'automne, qui montrent encore après leur chute des branches chargées de fruits, & à qui il ne manque que d'être replantés pour en produire encore.



Vers de Mr. Dorat, recueillis dans l'almanach des Muses. 1777 (a).

Quel siècle! quel excès! quelle aveugle licence!
 La noblesse vendue à l'or du plébéien!
 L'art glacé du sophiste étouffant l'éloquence!
 Des raisonneurs en foule & pas un citoyen!
 L'un de Themis en pleurs a brisé la balance;
 L'autre au blâme endurci, bravant tout, n'aimant
 rien

Etale effrontément sa coupable opulence.
 Le faste a de l'état séché les réservoirs;
 Le palais de Popée insulte à nos misères;
 L'amour a son trafic, & Venus ses comptoirs;
 La toilette d'Albine est un bureau d'affaires.

• • • • •
 Tout est vil ou cruel: l'égoïsme s'étend;
 L'usure au front d'airain fort de ses noires re-
 paires;
 Et le guerrier lui-même a les mœurs du traitant,
 Pein-

(a) Ces vers ont beaucoup d'analogie avec le dix-huitième siècle de Mr. Gilbert. V. le *Journal* du 15 janvier 1776, p. 95.

Peindrai-je & nos beoifins & nos plaifirs fac-
tices,

Les crimes enfantés par l'abus du pouvoir,
L'audacieufe intrigue affiégeant les comices,
Et de jeunes romains, notre dernier espoir,
De molleffe hébétés, ou vieillis dans les vices ?

Pleurons l'oubli des loix, & le mépris des mœurs,
Les progrès menaçans d'une fauffe fageffe,
Le rapide déclin des arts confolateurs,
L'indigence qui nait du fein de la richeffe,
Et tous les sentimens éteints dans tous les cœurs.

. Tous ces vains feétaires,
Despotes déguifés, novateurs téméraires,
Corrupteurs des efprits fous leur joug abattus,
Sous les opinions éteignant les vertus;
Efprits intolérans, dont l'inquiete audace
Sappe les préjugés fans rien mettre à leur place,
Qui fous un air humain, cachant l'art d'immo-
ler,
Oppriment les mortels qu'il faudroit confoler.



*Diatribe clémentine, ou dissertation dans la-
quelle on discute pour le fait & pour le
droit tout ce qui concerne les lettres pu-
bliées fous le nom du Pape Clément XIV
Ganganelli. A Avignon 1777. A Liege,
chez Plompteux & chez Orval. Un vol.
in-12°.*

C'Est avec raifon que le public commen-
ce à fe laiffer d'entendre toujours par-
ler des *fauffes Clémentines*. Il paroît que de-
II. Pars. G g puis

* Il vient
d'être relâ-
ché.

puis que Mr. C. a avoué sa supercherie (a), & que la police a fait arrêter le troisieme volume dont l'impression étoit achevée *, cette dispute devoit être totalement finie; aussi avons nous pris le parti de ne plus occuper nos lecteurs de cet objet, & de l'abandonner aux journalistes qui ont plus d'espace à remplir. Nous nous contenterons d'en transcrire un passage de Mr. de Voltaire, où ce philosophe incontestablement bon juge en matiere de stile, s'exprime de la sorte dans son commentaire sur ses propres ouvrages imprimé en 1776. : *Les lettres de Ganganelli sont entierement dans le goût françois. Les expressions, les tours, les pensées, les mots à la mode, tout est françois on ne trompe que le peuple Pour moi j'avoue que quand on me montreroit les mêmes lettres munies d'attestation, je ne les croirois pas plus de Ganganelli que je ne crois les lettres de Pilate à Tibere écrites en effet par Pilate. Et pourquoi suis-je si incrédule sur ces lettres? c'est que je les ai lues; c'est que j'ai reconnu la supposition à chaque page.*

Nous ajouterons une observation qu'un bon autrichien, extrêmement zélé pour la gloire de ses augustes Maîtres, nous a communiquée;

(a) Dans son remerciement à l'auteur de l'Année littéraire, il avoue qu'il y a dans ces lettres 60 pages de son cru. Cet aveu dit tout. Un notaire qui convient d'avoir fait 60 faux actes, n'est cru sur l'authenticité d'aucun.

muniquée; elle nous a paru intéressante par le langage patriotique qui y regne. Elle regarde ce passage de la lettre XI du 1 tome, adressée à un religieux franciscain. “ *La guerre est plus allumée que jamais; on me l’écrit de Flandres, & Dieu veuille que les françois soient toujours vainqueurs.* „ Il s’a-
 „ gissoit dans cette guerre, dit le patriote
 „ allemand, de détrôner l’Héritiere de
 „ Charles VI. Le prétendu Ganganelli de-
 „ voit s’être fait des idées bien noires de
 „ l’illustre Marie-Thérèse, & regarder com-
 „ me une vraie injustice, une vraie usur-
 „ pation la possession qu’elle avoit prise des
 „ états de ses peres. Quoi! pas le moindre
 „ petit succès, pas la plus petite victoire,
 „ point de secours, ni de ressources contre
 „ ses ennemis? Non; c’est (suivant Mr.
 „ C.) le vœu du R. P. G., d’un italien que
 „ ni la naissance, ni l’intérêt, ni aucun mo-
 „ tif raisonnable devoit si fortement déci-
 „ der contre la maison d’Autriche; c’est le
 „ vœu du futur Pontife des chrétiens, qui
 „ sans doute avoit dès-lors cette charité uni-
 „ verselle envers les nations & les Princes
 „ catholiques, qui doit essentiellement germer
 „ dans un cœur fait pour se partager entre tous.
 „ Il faut que les françois soient toujours vic-
 „ torieux, & qu’une Reine qui fait l’amour
 „ de l’Europe & l’admiration de ses enne-
 „ mis même, soit vaincue sans interruption,
 „ poursuivie sans relâche, dépouillée de tout
 „ & réduite à rien. C’est un Franciscain ita-
 „ lien qui forme ce pieux desir, & qui l’é-

„ crit à un autre Franciscain. Ses confreres
 „ font établis, protégés, dans tous les états de
 „ la Princesse, ils y sont beaucoup plus à leur
 „ aise & en bien plus grand nombre qu'en
 „ France; qu'importe? le vœu du recon-
 „ noissant & équitable P. Ganganelli est que
 „ ses ennemis soient toujours victorieux, &
 „ c'est à Dieu même qu'il s'adresse pour
 „ qu'il le veuille. . . . Il faut convenir que
 „ jamais l'auguste Héritiere des Césars n'eut
 „ d'ennemi plus ardent „



*Catalogue raisonné de la collection de livres
 de Mr. Pierre-Antoine Crevenna, négoc-
 ciant à Amsterdam. Sixieme volume. 1776
 in-4^o.*

V. 1. Sept.
 1775, p. 315.
 --- 15 Juillet
 1776, p. 428.
 --- 1. Août,
 p. 501.

Nous finissons nos observations sur cette
 riche bibliothèque par ce fixieme &
 dernier volume, exécuté suivant le plan que
 l'auteur avoit annoncé dans sa préface; mais
 il a donné bien plus qu'il n'avoit promis,
 & nous ne pouvons pas nous dispenser de
 faire remarquer à nos lecteurs que Mr. Cre-
 venna a enrichi ce volume d'un grand nom-
 bre de notes intéressantes & d'articles nou-
 vellement acquis, p. 1 --- 47 & 305 --- 336,
 & de quantité de lettres de différens auteurs
 illustres du XVIII siecle qui n'ont jamais été
 imprimées, p. 223 ---- 302, qui avec cel-
 les qui sont répandues dans les volumes pré-
 cédens

cédens, forment une collection précieuse. Elle pourroit même devenir très-utile à quiconque formeroit le dessein de recueillir les lettres de quelque savant du premier ordre, par exemple celles du célèbre Louis-Antoine Muratori ; il en trouveroit dans ce volume trente-sept qu'il rencontreroit difficilement ailleurs.

Les nouvelles acquisitions de Mr. C. nous fourniroient aisément de quoi allonger cet extrait en rapportant plusieurs ouvrages qui méritent d'être distingués par leur rareté : nous nous contenterons cependant, quoiqu'à regret, de citer celui auquel on a donné, p. 305, le titre suivant : *Cantica Canticorum*, ou *historia seu providentia Beatæ Virginis Mariæ ex Cantico Canticorum*. Petit in-fol, de 16 feuillets imprimés d'un seul côté, contenant chacun deux planches gravées en bois, sans aucun intitulé, à l'instar des plus anciennes éditions. Ce petit volume est de la plus grande rareté, & peut aller de pair avec *le speculum humanæ salvationis*, & les autres essais de l'imprimerie naissante. Mr. Crevenna l'a accompagné d'une longue note que les amateurs des antiquités typographiques verront avec plaisir.

La connoissance que nous avons donnée de cette bibliotheque n'intéresse sans doute pas tous les lecteurs ; mais il y a des bibliothécaires & des bibliophiles qui aiment à savoir où se trouvent les ouvrages & les éditions rares ; il importe d'ailleurs aux savans de ne pas ignorer où l'on peut vérifier tel fait, tel

passage &c. Nous servons tous les goûts & tous les desirs autant que la nature du Journal le comporte ; mais nous donnons toujours moins d'étendue & renfermons dans des bornes plus étroites tout ce qui ne nous paroît pas d'un intérêt & d'une utilité générale. --- Le catalogue de cette bibliothèque, qui n'avoit été distribué qu'à quelques amis de Mr. Crevenna, vient d'être rendu public. Le premier & le second tome ont même été réimprimés avec des changemens & des augmentations considérables. On peut s'adresser à Amsterdam chez *Pierre van Damme*, & à la Haye chez *la veuve Jean van Duren*.



De Re Sacramentariâ , contra perduelles hæreticos , libri decem , novem tomis comprehensi , quibus omnia & singula legis evangelicæ Sacramenta consensione , universitate , perpetuitate adstruuntur , defenduntur , vindicantur : simul & graviores quæstiones ad disciplinam , historiâ & moralem pertinentes ; itemque Theologorum præcipuæ contentiones scholarum methodo ad mentem Præceptoris Angelici , expenduntur , discutuntur , explicantur. Curâ & studio R. P. F. Renati-Hyacinthi Drouin , Doctôris Sorbonici , Ordinis Prædicatorum. Cum notis & additionibus P. Joannis-Vincentii

15. Mars 1777

421

Patuzzi, & Caroli-Ludovici Richard.

Interroga patrem tuum, & annuntiabit tibi: majores tuos, & dicent tibi.

Deuteronom. 32. 7.

A Paris, chez Cellot. A Luxembourg, chez l'Imprimeur de ce Journal, & à Liege chez Demany.

CET ouvrage, imprimé à Venise en 1737 & 1756 en deux volumes *in-folio*, a été réimprimé à Paris en neuf volumes Prix *in-8°*. La seconde édition avoit été enrichie de notes par le Pere Patuzzi, & le P. Richard en a ajouté plusieurs à la troisieme, qu'il a dirigé & qui a été imprimée sous ses yeux. Le premier volume a paru en 1773, le second en 1774, & les suivans en 1775. C'est le traité le plus complet que nous aïons sur la matiere des Sacremens; les auteurs n'ont rien négligé pour la traiter, non-seulement avec la plus sévere orthodoxie, mais encore avec dignité, avec les graces de la précision & de l'ordre, sans même renoncer au mérite d'une bonne latinité. De sorte qu'on ne trouve point ici cet air farouche & presque barbare que présentent trop souvent les ouvrages des scholastiques. Les articles où l'église catholique s'éloigne de la doctrine des sectaires, sont exposés avec une force & une évidence particuliere; ceux où l'on discute des questions agitées parmi les catholiques, ont un ton de modération qui suppose la bonne intelligence & la fraternité religieuse

gieuse entre les parties contendantes. Les auteurs paroissent bien pénétrés de la sagesse de cette leçon qui doit régler toutes les disputes théologiques : *in necessariis unitas , in dubiis libertas , in omnibus charitas.*



Histoire véritable des tems fabuleux ; ouvrage qui , en dévoilant le vrai que les histoires fabuleuses ont travesti ou altéré , sert à éclaircir les antiquités des peuples , & surtout à venger l'histoire sainte. Par Mr. l'abbé Guérin du Rocher. A Paris chez Berton , à Liege chez Demazeau. 3 vol. in-8°.

L'Ouvrage qu'on annonce , contient , en trois volumes in-8°, d'environ 600 pages chacun , le dévoilement complet de l'histoire des égyptiens. Il embrasse aussi dans son plan les antiquités fabuleuses , ou très-suspectes , des autres anciens peuples , chaldéens , assyriens , lydiens , &c. les mythologies égyptienne , phénicienne , & grecque ; les tems connus sous le nom de tems héroïques ; les récits altérés des juifs & des païens , qui ont rapport au christianisme naissant , &c. enfin les origines de plusieurs nations de l'Europe moderne.

Pour ne parler ici que de l'histoire d'Égypte , dévoilée par le texte de la Bible , on verra que ce qui nous reste de l'ancienne histoire de cette nation si vantée , n'est réellement

lement autre chose qu'une copie le plus souvent très-défigurée & très-informe, mais toujours sensible & reconnoissable de tous les traits de l'histoire sainte relatifs à l'Égypte; & cela dans l'ordre le plus suivi, & le plus exactement parallèle; jusques-là que l'histoire de ce peuple, très-abondante en faits depuis l'entrée de Joseph & de Jacob en Égypte, jusqu'à la sortie des Israélites, sous la conduite de Moïse, offre tout-à-coup un vuide de quatre à cinq siècles, durant le gouvernement des Juges & des deux premiers Rois d'Israël, parce que, dans ce long période, le Texte sacré ne dit rien de nouveau des égyptiens; que de-là cette même histoire reprend une suite marquée, & semble renaître sous le regne de Salomon, & de ses premiers successeurs, par les liaisons que ces Princes entretenirent avec les Pharaons; & qu'enfin, après une autre lacune d'environ deux siècles, encore occasionnée par le silence de l'écriture-sainte sur l'Égypte, elle va se confondre avec l'histoire même des Juifs, sous Nabuchodonosor le grand *, vainqueur des deux peuples.

Outre le jour que ce dévoilement reparaitra sur des points obscurs, il en résultera un autre avantage incomparablement plus précieux; c'est qu'il demeurera pour constant aux yeux de toutes les personnes non-passionnées, que l'histoire sainte est le plus ancien de tous les livres; celui qui a fourni le fond de la plûpart des faits prétendus historiques, antérieurs à l'ère des Olympiades,

* On démontre qu'il est le même qu'Amasis.

& même le germe des plus fameux ouvrages poétiques de la haute antiquité; & sur-tout, que les événemens prodigieux racontés dans les Livres saints, ont été connus des nations les plus célèbres, quoique souvent altérés par l'ignorance des traducteurs, & par l'imagination des poètes, &c. Cet ouvrage sera continué & porté jusqu'à dix ou douze volumes.



*Histoire politique du gouvernement françois
ou les quatre âges de la Monarchie fran-
çoise. A Paris chez Grangé, 4 vol. in-4°.
1777.*

C Et ouvrage est proposé par souscription; cette souscription ne sera ouverte que jusqu'au 31 Mai prochain. Le prix de chaque volume sera de 12 livres en feuilles pour ceux qui n'auront pas souscrit, & de 12 liv. pour les souscripteurs. En recevant le premier vol. dans le courant de Mai on paiera 9 liv., en recevant le deuxième, 9 liv., en recevant le troisième, 9 liv., en recevant le quatrième, 9 liv. Total 36 liv. On souscrira à Bruxelles chez Boubers, libraire, ou on pourra voir le *prospectus*, à Paris chez Mr. Lagrenée, notaire, rue de la tisseranderie, chez lequel seront déposés les fonds nécessaires pour l'impression, & qui recevra, sur sa quittance, l'argent de souscription dont il sera garant envers le public, jusqu'à ce que le premier

mier volume soit livré. On souscrit aussi à Amsterdam chez Changuyon , libraire , & à Liege chez Boubers.

Table générale des matieres , noms & ouvrages d'auteurs compris dans les écrits périodiques de feu Mr. Freron , depuis l'origine , jusques & compris l'année 1775.

Cette table est achevée & prête à être envoyée à l'impression ; on prie ceux qui sont dans le cas de se la procurer de faire passer incessamment leurs noms , qualités & demeures à J. L. de Boubers , imprimeur de l'académie à Bruxelles , ou à Paris , à Joseph Giraud Desnoyers , banquier , rue Tiquetonne , en affranchissant les lettres. On donnera aux personnes inscrites un nouvel avis qui indiquera l'objet , la forme , le caractère , le papier & le prix de l'ouvrage.

Almanach encyclopédique de l'histoire de France , où les principaux événemens de notre histoire se trouvent rangés , suivant leurs dates , sous chacun des jours de l'année.
A Paris , chez Méquignon.

Ce titre si imposant , si magnifique d'Encyclopédie , est abaissé jusqu'à la petitesse d'un almanach ;

Et l'Encyclopédie est mise en almanach.

LA science de la botanique , long - tems
 considérée comme le fruit d'une lon-
 gue & pénible étude , est devenue de nos
 jours si simple & si facile , qu'elle dégénere
 presqu'en amusement : les lumieres du cheva-
 lier de Linnée y ont répandu la plus grande
 clarté : son *Species plantarum* nous a dé-
 voilé la nature ; mais les descriptions , qu'elle
 présente , ne sont pas accompagnées de figu-
 res ; & les planches , qu'on recherche dans
 tous les livres d'histoire naturelle , ne sont
 pas connoître les plantes avec la scrupuleuse
 précision de cet illustre savant. Des artistes
 d'une réputation bien établie ont eu l'am-
 bition de lui dresser un trophée , en gravant
 chaque plante de son livre , intitulé : *Spe-
 cies plantarum Linnæi* : ils se flattent de
 donner à leurs planches la même précision ,
 que ce grand botaniste a mise dans ses des-
 criptions. Des Souverains , aussi respectables
 par leurs lumieres que par leur bienfaisan-
 ce , daignent protéger un ouvrage si digne
 de leur appui. C'est sous les auspices de Mgr.
 le Margrave de Baden & de Mad. la Prin-
 cesse , son épouse , que le Sr. Gautier Da-
 goty propose au public , par voie de souf-
 cription , la collection en figures de toutes
 les planches du *Species plantarum*. L. Alt.
 Sérénissimes , autant pour favoriser le public
 que le Sr. Gautier Dagoty , veulent bien per-
 mettre , que ces planches s'exécutent sous

leurs yeux, au sein de leur collection de plantes & de figures de plantes, l'une des plus riches & des plus complètes de l'Europe. La générosité de ces Souverains, en sacrifiant au public & à l'éditeur tout ce qu'ils ont de plus précieux dans un genre, où leurs connoissances ne leur ont permis d'admettre rien de médiocre, a mis le Sr. Gautier Dagoty en état de proposer des conditions fort au-dessous de l'ouvrage & même des prix ordinaires de ces sortes de collections. La beauté de l'édition ne cédera point à toutes celles de ce genre. Les planches seront gravées avec la plus scrupuleuse exactitude, tirées sur du bon papier *petit-raffin*, dans les couleurs naturelles aux plantes & à leur fructification, ou simplement en noir. L'indication, qu'on mettra au bas de chaque planche, deviendra, pour ainsi dire, un système complet de botanique. La livraison se fera par cahiers de 60 feuilles. On ne mettra sur chaque feuille qu'une plante, où, si l'objet le demande, une plante en deux feuilles. Les souscripteurs paieront en avance 12 livres de France par chaque cahier en noir, & le double pour les planches en couleur. La dernière livraison se fera *gratis*. La distribution des cahiers commencera d'abord qu'on aura reçu des souscriptions pour 500 exemplaires, & se continuera ensuite régulièrement de mois en mois. On pourra s'adresser à la Haye chez van Daalen, à Leyde chez Luchtmans, à Amsterdam chez Changuion, à Utrecht chez Schoonhoven.

V. le dern.
Journal, p.
369.

T Andis que l'Electeur de Treves s'arrête en Baviere *, les muses du collége de St. Lambert, dont nous avons déjà eu occasion de parler, expriment de la maniere suivante leurs regrets, dans une ode publiée le jour anniversaire de l'élection de ce Prince.

*Sed, qui blanda sacris oscula dexteris
Libetis, Treviri ! dum Pater, ô ! nimis
Hinc distantis ovilis*

Invisurus abest gregem ?

*Ille in vindelicis, heu, procul hinc, agris,
Fors &, nescio quæ, per juga Rætia,
Nil sævæ acria brumæ*

Curans frigora, obambulat.

*Ah ! ne illi glacies dura secet pedes ;
Ne lædant faciem frigora ; ne Patrem,
Per declivia præceps*

Dum nix volvitur, obruat !

*Retrò flecte viam, flecte viam, Pater !
Curarum ut Treviros mole tuos leves,*

Sunt hîc strata viarum

Per quæ tutior ambules :

*Seu Rheni vada, seu (quod potius velim)
Mosellæ placidi te recreent sinus.*

Sunt hîc corda Tuorum,

Flammis quæ valeant gelu,

*Te circum, assiduis solvere. --- Sed Tuis
Princeps, si fueris denique redditus :*

Illi te omni hederæ vi

Stringent ambitiosius.

Il y a déjà un très-grand nombre d'exemples de guérisons de fièvres aiguës opérées par le froid ; mais il n'est pas inutile de les multiplier, ne fût-ce que pour exciter les médecins à déterminer dans quel cas ce moyen curatif, si prompt, doit être employé. En voici deux exemples, qu'on lit dans le collecteur prussien. Un chirurgien de Norwege fut attaqué d'une fièvre aiguë dans le tems le plus froid. Cette maladie étoit accompagnée de symptômes si désespérans, qu'il se vit abandonné de tout le monde & que l'attente de la mort ne lui laissa plus d'autre desir que celui de se satisfaire encore une fois, même au risque de hâter par-là sa dissolution. Tourmenté d'une chaleur dévorante & d'une soif inextinguible, il ramassa beaucoup de neige qui venoit de tomber pendant la nuit ; il en avala une partie avec la plus grande avidité, & se frotta les extrémités avec le reste. L'effet fut tout autre qu'il n'avoit cru ; car depuis ce moment il se trouva mieux, & fut parfaitement guéri à l'étonnement de tout le monde. — Un militaire de distinction las de souffrir de la chaleur d'une fièvre continue, ordonna qu'on apportât dans sa chambre un tas d'herbe nouvellement fauchée : il se fourra dedans, & y resta un certain tems. Aussi tôt tous les assistans virent sortir de ce tas des vapeurs abondantes, comme s'il y eût eu du feu sous l'herbe. Le malade se trouva soulagé par cette épreuve ; & après l'avoir répété quelques fois, il recouvra entièrement la santé. — Enfin un grand nombre d'événemens tragiques viennent à l'appui de ces expériences. Combien de malades échappés des mains de leurs gardes se font jetés dans les transports de la fièvre dans des étangs & des puits ? La nature leur faisoit sentir le genre de soulagement que le mal exigeoit, & si on les avoit pû retirer à tems, il y a toute apparence qu'ils auroient été guéris.

Tout le monde connoit le danger qu'il y a d'habiter les appartemens où l'on vient de faire des peintures à l'huile, dont la base est, comme on fait, quelque chaux de plomb, telle que la litharge, le minium, la céruse &c., & le désagrément de cette odeur qui incommode sensiblement bien des personnes. On vient de trouver un moyen bien simple de remédier à l'un & à l'autre de ces inconvéniens. Il consiste à mettre sur un fourneau allumé au milieu de l'appartement, de l'eau à bouillir. Au bout de quelques heures on ne sent plus cette odeur, & on rend ainsi en très-peu de tems l'appartement habitable & plus sain, sur tout si on a le soin de renouveler plusieurs fois ce moyen aussi simple qu'avantageux. On ne devrait même jamais habiter un appartement, qui est dans ce cas, sans avoir au moins usé une fois de cette précaution.



L'Orgueil est le mot du dernier Logogri-
phe.

E N I G M E.

O N me voit mal attifée
Et grossièrement coëffée ;
C'est-là tout mon vêtement.
Et puis, tant que le jour dure
On m'arrache ma coëffure.
Un très-petit instrument,
Autour de moi tournant incessamment,
Grossit de mon débris qui change de figure :
Deux doigts font tout ce changement.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 20 Janvier.) Pendant que le Divan étoit assemblé toute la journée du 4, il arriva ici successivement deux couriers avec l'agréable nouvelle, que l'armée persane, qui bloquoit Bagdad, avoit été défaite & forcée à abandonner le siège de cette ville & à évacuer celle de Kerkud. Comme les vaincus continuoient de se retirer, l'on se flattoit, qu'ils seroient bientôt chassés de tout le pais conquis, & même de Baïfóra. On annonça d'abord au peuple cet heureux événement, mais les préparatifs de guerre ne se font point ralentis. Outre les dix Ortas de Janissaires, il est parti d'ici le 11 cinq compagnies de munitionnaires, trois de canonniers, & deux de conducteurs de chariots, qui tous se rendront à Cutaye, ville de la Natolie, où ils apprendront leur destination ultérieure, pour aller soit à Bagdad ou sur les côtes de la Mer-noire. Il a été donné ordre à l'Arsehal d'armer huit vaisseaux de ligne, qui doivent être prêts vers le commencement de Mai.

Le 5 au matin le Grand-Visir Dervisch-Mehemet - Effendi, fut mandé au Serrail,

II Part.

H h

déposé & exilé à Gallipoli ; & sa place fut conférée au Kiaja-Bey-Deli-Mehemet-Effendi , qui avoit été créé Kiaja-Bey le 21 du mois dernier. Nissandgi-Mastaludgi-Ibrahim-Effendi succéda à cette dernière charge , & celle de Nissandgi fut donnée à Régiaci-Effendi , autrefois Testerdar & Reis-Effendi à plusieurs reprises. Le nouveau Grand-Visir n'étoit que Capidgi-Bachi lorsqu'il obtint la place de Kiaja-Bey , que le Capitan-Pacha lui avoit procurée en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus en qualité de son commissaire pour les provisions de bouche pendant la dernière guerre. Natif d'Asie , & quoique d'une naissance obscure , il a une connoissance très-particulière des affaires de Perse ; mais il est moins entendu , dit-on , que le nouveau Kiaja-Bey dans ce qui regarde la politique. A l'occasion de ce changement on a dépêché un exprès au Reis-Effendi-Ismaël-Bey , qui peu avant qu'il revint de Chypre à Scio avec ordre d'emmener le Grand-Visir à Gallipoli , lui fut confronté & fut convaincu de ses fautes , qu'il dit n'avoir commises que par son organe. Le vent contraire n'ayant pas permis au Grand-Visir déposé de se rendre d'abord par mer au lieu de son exil pour y attendre les ordres ultérieurs de la Porte , il a demandé & obtenu la permission de faire le voyage par terre , & en conséquence il est parti le 9 de ce mois pour Gallipoli.

Le nouveau Grand-Visir a fait sa première visite au Musti , & le 11 il a eu en sa

nouvelle qualité audience du Grand - Seigneur. Il a signalé son entrée dans la première place du ministère par un acte de sévérité, qui l'a rendu fort agréable au peuple : informé qu'on se plaignoit du peu de soin de son prédécesseur pour la police des vivres, il a fait *incognito* la visite des marchés; & ayant trouvé, que quelques boulangers & bouchers avoient arbitrairement haussé le prix du pain & de la viande, il en a fait pendre un de chacune de ces professions. Il a fait aussi punir de la bâtonnade quelques marchands de denrées en détail, convaincus d'avoir des poids & des mesures peu justes; & il a vivement reprimandé les officiers, qui ont l'inspection de cette partie, & à la négligence desquels ces abus & la cherté des vivres, qui en résultoit, sont généralement attribués, les menaçant d'une punition rigoureuse, s'ils manquoient de nouveau à leur devoir.

Le Grand - Seigneur a consulté tous les gens de la loi pour savoir ce qu'il devoit faire dans ces circonstances où ses états étoient menacés d'une invasion de la part des russes, en les prévenant avant tout, qu'au cas qu'il fût obligé de repousser la force par la force, il avoit assez d'argent dans ses coffres pour soutenir ses droits, sans avoir recours à de nouveaux impôts sur ses sujets. On ne fait pas bien positivement la réponse qu'il en a reçue; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'on porte par-tout l'étendard de Mahomet pour rassembler les troupes qui

doivent servir dans la campagne prochaine contre les russes. Toutes les peines que Mr. de Stachieff, ministre de l'Impératrice de Russie, s'est données, afin d'obtenir pour les deux navires de sa nation, arrivés le 23 Décembre dans notre port, le passage par le détroit pour entrer dans la Mer-noire, ont été infructueuses. Lorsqu'on vit, que la Porte leur avoit permis celui des Dardanelles, l'on se flattoit, que cette difficulté avoit été aplaniée; mais aujourd'hui l'on apprend, qu'elle a déclaré au ministre russe, " que ces frégates n'ont qu'à retourner d'où elles sont venues, puisqu'elle ne permettra jamais, qu'elles se rendent à leur destination „. Le motif de son refus est, que l'article xi du traité de paix permet l'entrée de la Mer-noire à des navires russes, qui ne sont que marchands, tandis que ceux, dont il s'agit, sont des frégates de guerre. Mr. de Stachieff a répondu, dit-on, " qu'ils ne servoient à présent qu'à faire le commerce „; mais on lui a répliqué, " que telle étoit l'apparence; mais qu'en effet ce sont des vaisseaux de guerre, qui peuvent aisément être armés à Afoph; que le sus-dit article xi dit expressément, *que la Porte permettoit aux navires russes, du même genre que ceux que les autres nations emploient pour le commerce dans ses ports & tous autres endroits, de passer librement de la Mer-noire dans la Mer-blanche, & réciproquement de la Mer-blanche dans la Mer-noire, &c.*; que les deux frégates ne

„ font pas de ce genre ; & que d'ailleurs
 „ elles font plus chargées de munitions que
 „ de marchandises : qu'au reſte la Porte
 „ ſouffriroit , que la cour de Pétersbourg
 „ contrevînt ainſi aux conditions du traité
 „ de paix ; mais qu'alors on devoit auſſi
 „ permettre , qu'on ne les remplît pas de la
 „ part du Grand-Seigneur „. C'eſt princi-
 „ palement l'indépendance de la Crimée &
 „ l'évacuation des fortereſſes ſur la Mer-noire ,
 „ que la cour ottomane ne paroît exécuter
 „ qu'à contre-cœur. L'article III du traité de
 „ Kainardgi porte , “ que Sa Hauteſſe s'oblige
 „ à renoncer à tout droit , quel qu'il ſoit ,
 „ qu'elle pourroit avoir aux châteaux , vil-
 „ les , &c. ſitués dans la Crimée , le Cuban ,
 „ & l'ifle de Taman ; à ne point y entretenir
 „ de garniſons ni aucunes forces militaires ;
 „ &c „. Cependant les troupes ottomanes ,
 „ qui occupent l'ifle de Tamarow ou Taman ,
 „ ne font aucune diſpoſition pour l'évacuer ;
 „ & l'on apprend que l'Aga , qui y comman-
 „ de , aiant été ſommé à cet effet , a répondu ,
 „ qu'il n'en ſortiroit que d'après un ordre
 „ exprès de la Porte. La poſſeſſion de cette iſle
 „ eſt d'autant plus importante , que la forte-
 „ reſſe de Taman eſt une des clefs de la mer
 „ d'Asoph , étant ſituée vis-à-vis de Kertſch
 „ & Jénicale , ſur le Bosphore cimmérien ou
 „ détroit de Caffa.

SEYDE (le 5 Novembre.) La mort d'Aly-
 „ Daher , fils du feu Cheïk d'Acre , eſt avé-
 „ rée ; mais juſqu'ici l'on n'en fait point les
 „ circonſtances avec certitude. Comme l'on

n'a entendu parler d'aucune défaite de ce chef, il y a lieu de croire, qu'on est parvenu à se défaire de lui par trahison. En effet, l'on dit que le Pacha de Damas lui avoit envoié trois à quatre cents hommes, qui, feignant de vouloir se dévouer à son service, ont réuffi à gagner sa confiance, & lui ont tranché la tête. Cette perfidie a eu un double motif, puisque, par son moien, le Pacha de Damas, qui n'a pû tromper Aly-Daher que parce qu'il l'avoit long-tems soutenu en secret, a ôté à son rival, Diezzar-Bey, notre gouverneur, le fruit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donnés, depuis la prise d'Acre, pour s'asûrer de la personne de ce rébelle; & qu'en même-tems il est parvenu à faire oublier sa complicité, en débarrassant la Porte de ce dangereux ennemi. On espere que, le païs de Saphed étant délivré par-là entierement des Dahers, dont la domination lui attiroit des troubles continuels, la tranquillité va enfin s'y rétablir.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 5 Février.*) L'Impératrice vient d'augmenter de 8 mille roubles les appointemens de Mr. de Betzkoi, conseiller intime, chevalier & sur-intendant des maisons pour l'éducation russe, qui a employé tous ses fonds à un objet si important. S. M. I. a aussi accordé une gratification de 20 mille roubles à Mr. de Sievers, lieutenant général de ses armées & gouverneur de Novogrod,

wogröd, en reconnoissance des soins qu'il s'est donnés pour mettre ce gouvernement sur le pied où il est actuellement. ----- Sa Maj. I. voulant reconnoître les services que lui ont rendu pendant la dernière guerre contre les turcs, les troupes du Don qui se sont fort distinguées à cette occasion, a adressé une lettre très-gracieuse au prince Potemkin qui s'est en conséquence rendu ici avec les députés & les anciens de la contrée de Tscherkask, ou de la Circassie. Ces anciens & ces députés ont été admis à une audience solemnelle de S. M. I. qui leur a fait l'accueil le plus flatteur, & a rendu le témoignage le plus éclatant à la bravoure de leurs troupes.

Une grande partie de nos troupes est en mouvement. Les unes doivent, à ce qu'on assure, se rendre en Pologne, où l'on forme des magasins considérables; ce qui n'est pas d'un bon augure pour la continuation de la paix; d'autres passeront en Crimée, où elles seront renforcées par celles qui viennent de quitter la Podolie. Il paroît qu'on se dispose à faire le siège d'Oczakow.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Février.) Le Roi vient d'élever au grade de lieutenant-général le comte Czapski, jusqu'ici général-major & chef d'un régiment. ----- On parle d'un voyage que S. M. doit faire cette année en Lithuanie pour visiter cette provin-

ce & y encourager par sa présence les manufactures qui y sont déjà portées à un certain point de perfection. --- Le bruit d'une diète prochaine se confirme, & l'on présume qu'elle sera convoquée à la réquisition des Puissances co-partageantes, qui semblent desirer que le traité de partage de 1775 soit confirmé par une diète libre & non confédérée.

Des plaintes adressées par notre gouvernement à la cour de Berlin contre quelques violences commises sur les frontières, paroissent avoir produit un effet favorable. Le conseil-permanent vient de faire publier des universaux portant, " que, la commission des limites avec la Prusse ayant terminé son travail, tous ceux qui ont souffert des pertes ou dommages à cette occasion, ou dont les vassaux ont été enlevés de force, ou dont les revenus seigneuriaux devoient encore être réglés après le terme fixé, étoient sommés de déclarer leurs prétentions dans un délai de deux mois. Ces universaux prescrivent en même tems la forme, dans laquelle doivent se faire ces déclarations, en spécifiant la valeur de la perte, l'endroit, le jour, les circonstances, le nom de celui qui l'a occasionnée, &c. Ces états, signés par le propriétaire ou le possesseur de la terre, doivent être enregistrés, scellés & affirmés par serment au greffe de la juridiction la plus prochaine, & envoyés ensuite au conseil-permanent. Tous ceux qui laisseront passer le susdit délai de

deux mois, ne pourront point obtenir la réparation, que le Roi & la république se promettent de procurer de la part de S. M. Prussienne, à ceux qui observeront les ordres, prescrits par les universaux.

La communauté luthérienne vient de faire une perte sensible en la personne de Mr. M. Scheidemantel son ministre. Ce pasteur avoit un protecteur dans le Roi de Dannemarck qui, quelques semaines avant sa mort, lui avoit envoié le droit d'indigénat, en lui promettant en même tems de le placer avantageusement dans ses états d'Allemagne au cas qu'il ne se plût pas à Varsovie. C'est sous la protection de ce Monarque que le prédicant étoit parvenu à bâtir en cette ville une église dont il avoit été nommé aumônier pour l'ambassade danoise; mais on fait que cette église est resté fermée, & que les catholiques ont réclamé avec succès en leur faveur les loix du royaume.

E S P A G N E.

MADRID (le 6 Février.) Le Roi a conféré le gouvernement de la province de Jauja, dans le Pérou, au capitaine d'infanterie Dom Vincent Seneca; & celui de Jaén de Bracamoros, dans la Nouvelle-Grenade, à Dom Michel de Salcedo y Espinosa, sergent-major d'infanterie. ---- Sa Maj. aiant résolu de mettre les Isles Canaries sur le pied de ses autres places de guerre, en a conféré la lieutenance de Roi au Sr. Dom Mathias de

Galvez, frere du ministre des Indes, & la place de major au Sr. Dom Manuël de Salcedo.

Le 21 du mois dernier, le Prince des Asturies avec l'Infant Dom Gabriël son frere, courant avec un attelage de six petits chevaux de Galice, aux environs du Pardo, la caleche versa. L'Infant ne fut pas blessé; mais le Prince eut le bras démis. On le saigna deux fois dans la journée; & S. A. R. est entierement rétablie de cet accident.

La cour vient de défendre l'entrée en ses arsenaux, à toute personne de quelque qualité & condition qu'elle soit, excepté aux employés & aux officiers de marine; le commandant-général de ce département en a reçu l'ordre par le dernier courier, & l'a mis sur le champ à exécution. L'exemple des incendies survenus dans les arsenaux étrangers, a donné lieu à cette précaution.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 1 Février.) Le gouvernement voulant dédommager la chambre apostolique des dépenses qu'elle a faites & qui lui restent à faire pour l'entretien des ex-Jésuites portugais qui se sont retirés dans l'état ecclésiastique, a résolu de faire passer à Rome une somme d'un million & quatre-vingt mille écus de cette monnoie, une fois pour toutes. ----- La convalescence de Sa Majesté est certaine, & l'on se flatte de conserver ce Monarque une longue suite d'années.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 19 Février.) Dans un chapitre de l'ordre de Vasa, tenu le 24 du mois dernier, le Roi en a nommé chevaliers le baron d'Oxenstierne-d'Eka, Mrs. Eric Knuth capitaine, G. Ekeberg, capitaine de l'amirauté & Charles Leehufen, conseiller de la chancellerie. ---- Ce Monarque a fait annoncer à la comtesse épouse du sénateur Bielke, qu'il l'avoit nommée grand-maîtresse de la Reine-Mere. La baronne Piper, épouse du maréchal de cette cour, en a reçu un diplôme qui la déclare Dame d'atours. ---- Le Roi avoit déjà soulagé en partie ceux de ses sujets qui devoient contribuer à l'entretien des régimens d'infanterie en Finlande; S. M., par une suite de sa bienfaisance, vient de décharger ceux qui étoient obligés d'armer & de monter la cavalerie : elle la fera équiper à ses fraix, au moien d'un contingent annuel assez modique qui sera fourni par les baillages.

Le baron de Vegesack vient d'obtenir sur quatre compétiteurs le bail de la distillation des eaux-de-vie au compte de la couronne; il s'est engagé de fournir sur chaque tonne de grain, 15 mesures d'eau-de-vie de la qualité requise. Un particulier en avoit offert 17 mesures, mais il ne donnoit point de caution, & on n'a point eu égard à ses offres.

Le tribunal de la justice de la cour a fait

savoir par ordre du Roi, qu'il est ordonné à tous les tribunaux de finir le plutôt possible tous les procès pour dettes, concours & autres objets semblables; de façon cependant que l'on rende à chacun la justice qui lui est due. Nombre d'avocats ont pris cette ordonnance pour une épigramme; mais il y a des peines si rigoureuses prononcées contre les réfractaires, qu'il faudra bien qu'elle ait son exécution. Le Roi prétend très-sérieusement que le terme d'*épices* soit pour toujours rélégué dans le commerce de la compagnie des Indes; & pour éviter toute fraude, la révision des procès sera affectée au tribunal de la cour, chargé d'examiner les actes de tous les autres; dans le cas où il resteroit encore du louche, c'est le Roi lui-même qui décidera en dernier ressort; & tout cela sans le moindre délai.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 17 Février.) L'on continue de faire dans les états héréditaires de la maison d'Autriche des préparatifs, dont on ignore le motif: tout ce qui est nécessaire pour l'ouverture d'une campagne, doit être tenu prêt; & l'on fait de grosses levées dans les différentes provinces. Des députés de la Moravie, arrivés à Vienne pour remettre quelques mémoires à la cour, ont rapporté, qu'on enrôloit avec ardeur dans le voisinage de Brunn & d'Oimutz, & que les plus beaux jeunes hommes du pais prenoient

parti dans les troupes. ---- Notre internonce à Constantinople a dépêché ici un courrier, avec des lettres importantes auxquelles la cour a fait réponse le lendemain. Quoiqu'on ne sache pas le contenu de ces dépêches, nous pouvons cependant assûrer avec certitude que la Porte persiste dans les dispositions les plus amicales à l'égard de notre cour; & qu'elle a demandé à cette dernière de lui donner l'assûrance des mêmes sentimens. On ne doute pas que notre cour ne se prête à cette demande, & que nous ne gardions une exacte neutralité dans le nouveau différent qui est près de s'élever entre la Russie & la Porte, comme nous avons fait à l'occasion de la dernière guerre, où par une sage politique nous avons étendu nos domaines du côté de la Valachie & de la Moldavie, sans répandre une goutte de sang. Du reste on est toujours ici dans l'opinion, que la contestation entre les russes & les turcs au sujet de l'inexécution de quelques articles du dernier traité de paix, aura des suites sérieuses.

Mr. de Kollar, conseiller aulique & bibliothécaire, a obtenu de L. M. I. une belle terre dans le comitat d'Eisenbourg. On a voulu récompenser par-là ses talens, & reconnoître le service qu'il a rendu à la maison d'Autriche, en compilant dans les anciens titres les droits de cette maison sur le royaume de Gallicie, &c.

On apprend de Transylvanie que Mr. Delpini, ci-devant Jésuite & administrateur

de la maison des orphelins à Hermannstadt, a été nommé à l'abbaye de Kolos-Monaster, & que le comte Ladiflas Kollonitsch, évêque de Tranfylvanie, a fait la cérémonie de bénir le nouveau prélat. La ville d'Hermannstadt doit l'établissement de cette maison d'orphelins aux soins du P. Delpini qui obtint de S. M. I. les fonds nécessaires (a).

On mande des frontieres de la Turquie, qu'on y apperçoit quelques traces d'une maladie contagieuse, dont plusieurs personnes sont déjà mortes. Les turcs se bornent à ordonner des prieres publiques & à faire des pèlerinages à la Mecque; & les chrétiens après avoir réclamé le secours du Ciel, se sont adressés à diverses écoles de médecine pour savoir un moyen d'arrêter le cours & le progrès de ce mal.

MAYENCE (le 28 Février.) Jamais une révolte n'a eu un objet aussi mince & un prétexte aussi ridicule que celle qui s'étoit formée entre les païsans de la principauté de Nassau-Weilbourg, à l'occasion d'un nouvel A. B. C. que l'on vouloit introduire

(a) C'est le plus bel établissement que j'aie vu en cette province. Cette maison étoit le but ordinaire de mes promenades en 1769, lorsque je demourois à Hermannstadt. L'ordre qui y reynoît, le bien-être & le contentement des enfans, la sagesse & le zele des administrateurs, replioient mon esprit sur les effets de la religion, qui seule peut solidement réparer les maux & pourvoir aux besoins de l'humanité indigente ou souffrante.

dans les campagnes ; mais 800 hommes sortis de Manheim le 20, & soutenus de 100 dragons, étant entrés dans cette principauté à la réquisition de la régence, y ont rétabli la tranquillité.

Il y a par-tout des recruteurs pour les anglois qui ne se trouvent pas assez forts pour résister seuls aux anglo américains. Il paroît qu'il y a peu de personnes disposées à aller faire la guerre si loin. On ne leve que peu de monde : Brunswick, où il y a beaucoup de recruteurs, n'a offert jusqu'ici qu'une très-foible ressource. Les espagnols commencent aussi à lever des recrues en Allemagne ; leur principal entrepôt est à Furth. Ils ne font guere plus de progrès que les anglois ; mais on croit pouvoir inférer de tous ces préparatifs que nous sommes à la veille de voir éclater une nouvelle guerre. Les affaires se brouillent de plus en plus entre la Russie & la Porte.

I T A L I E.

ROME (le 15 Février) Le Pape voulut distinguer le Sérénissime Landgrave de Hesse-Cassel dans la dernière visite qu'il reçut de ce Prince, en lui présentant un très-beau chapelet de jaspe sanguin richement monté en or avec un camée béni, d'une pierre aussi précieuse, sur laquelle étoient gravés d'un côté St. Pierre & de l'autre le St. Esprit. Le St. Pere accompagna ce présent de plusieurs indulgences dont il lui remit

mit en même tems le bref. Comme S. A. S. a l'avantage de compter parmi ses illustres ancêtres Ste. Elisabeth veuve, fille d'André Roi de Hongrie & épouse de Louis Landgrave de la Hesse, laquelle florissoit du tems de St. François d'Assise, & qui fut professe du tiers - ordre, dont elle fut l'exemple, & que ce Prince avoit désiré avoir une relique de cette Sainte, le Souverain Pontife lui donna cette consolation dans cette même audience, en lui remettant un reliquaire d'or qui la renfermoit & qui est travaillé de manière qu'il peut être suspendu au col. Ce Prince en témoignage de sa satisfaction a fait des présens dignes de sa munificence, entr'autres de plusieurs boîtes émaillées en or, d'un finiment admirable, au majordôme, au maître de chambre, au secretaire d'ambassade, ainsi qu'à Mr. Giordani son agent en cette cour qui avoit eu l'honneur d'accompagner S. A. S. pendant son séjour. Le 4, ce Prince a pris la route de Naples.

Le Pape a fait la promotion suivante dans les gouvernemens, & a conféré celui de Macerata à Mgr. Lante jusqu'ici inquisiteur de Malthe, qui est remplacé par Mgr. Zonzadari, gouverneur de Benevent, auquel succede Mgr. Riva dont le gouvernement de Sabine est accordé à Mgr. Carmigniani.

On a emprisonné à Rimini un ex-Jésuite espagnol, sur lequel on a trouvé un écrit qu'on croit avoir été imprimé à Forli. On dit que dans cette brochure on s'efforce d'insinuer au St. Pere diverses maximes pour le

le réglemeut de la Ste. Eglise , & sur - tout celle de protéger les membres de la Société supprimée ; & qu'ensuite on l'exhorte à désapprouver le bref de suppression donné par le Pape Clément xiv. Il a été publié un édit du maître du sacré Palais , portant défense de retenir & divulguer un ouvrage , intitulé : *Lettre de l'évêque de N. en France , au cardinal N. à Rome* , traduite en françois , & qui commence par ces mots : *Je peux bien dire avec l'Apôtre* , &c. Le même édit enjoint de la part du Souverain Pontife , à quiconque en auroit des exemplaires de les apporter sous les peines exprimées dans l'*indice* des livres défendus. A cette occasion , on a renouvelé l'ordonnance du 12 Novembre 1759 , qui prescrit aux postillons chargés de quelque petit livre que ce soit & pour qui que ce soit , de le présenter auparavant au maître du sacré Palais &c , ou de le laisser à la douane , & cela sous peine de 50 ducats & de trois coups d'estrapade.

Dans une excavation qu'on a faite aux environs de Civita - Vecchia , on a trouvé une statue d'Empereur sans tête , avec diverses inscriptions & un autel d'un prix considérable.

FLORENCE (le 14 Février.) Mercredi au matin l'abbé Zanobi-Ricafoli se précipita du haut de sa maison dans la rue. Son domestique accourut promptement pour l'en empêcher , mais il ne put attraper qu'un morceau de son habit qui lui resta dans la main ,

au moyen de quoi cet insensé, qui avoit autrefois essayé à Paris de s'égorger avec un couteau, & avoit donné depuis son retour divers signes de folie, a trouvé ce moyen efficace pour sortir du monde.

Les avis d'Alger portent que les corsaires de cette Régence continuent à tenir la mer avec succès, & qu'ils ont amené dans ce port quatorze prises espagnoles & une napolitaine depuis quatre à cinq mois. Les mêmes avis ajoutent que le Bey de Tunis va faire cause commune avec le Dey, & que dans le cas d'une nouvelle attaque les troupes des deux Régences agiront de concert. Les fortifications d'Alger ont été augmentées, & le service de la place se fait avec exactitude.

GENES. (*le 5 Février.*) Le grand-conseil s'étant rassemblé hier matin pour l'élection d'un nouveau Doge, le choix est tombé sur le noble Joseph Lomellino, qui a aussi-tôt reçu les complimens de la noblesse au sujet de sa nouvelle dignité.

NAPLES. (*le 12 Février.*) Le Roi a nommé Dom Ferdinand Corradino secrétaire de la chambre royale de Sainte-Clairre. --- Le 2 de ce mois, on a exposé à la vûe du peuple la troisième cocagne qui représentoit Bacchus, & qui a mérité l'approbation du public par l'élégance du dessin & l'abondance des comestibles.

Le Landgrave de Heisse-Cassel arriva le 6 au soir en cette ville. Le 9, le comte de Wildseck, ministre impérial, présenta ce

prince à Leurs Majestés qui le firent retenir au dîner avec le duc d'Ostrogothie. La table étoit de quarante couverts : les grands officiers de la cour, les ministres d'état, l'ambassadeur de France & les ministres des cours de Vienne & de Madrid y furent admis. Le Landgrave passa après le repas chez le marquis della Sambucca, premier-ministre d'état, d'où il vit les chars & les magnifiques mascarades qui ont rendu notre carnaval fort brillant. Le soir, ce prince se rendit en domino au bal que Leurs Majestés donnerent à la cour.

MALTHE (*le 8 Décembre.*) Le chapitre-général de l'ordre, qui a été ouvert le 24 du mois dernier, ne se rassembla point le 25, à cause de la fête du jour. On lut la liste des débiteurs, & on présenta les rôles pendant les jours suivans; mais les seize législateurs n'ont été nommés que le 29; ceux de la langue de Provence sont le bailli de Guast & le bailli de la Brillance; ceux d'Auvergne, le grand-prieur-bailli de Chauvence & le commandeur de Lancosme, lieutenant de la langue; ceux de France, le prince Camille, bailli de Rohan & le bailli de Tigné; ceux d'Italie, le bailli Vincentini & le commandeur Amalfitani; ceux d'Arragon, le bailli Lorez & le commandeur Doz; ceux d'Allemagne, le bailli de Hompeche & le commandeur Rhink, lieutenant de sa langue, qui s'est trouvé indisposé, & qui a été remplacé par le commandeur de Thurn; ceux de Castille, le bailli Zurita & le bailli Pereyra.

Le bailli Guedez, vice-chancelier, & le commandeur Thomasi, le premier comme bailli de l'aigle *in partibus*, & le second comme procureur du bailli Altieri, grand-prieur d'Angleterre, aussi *in partibus*, ont rempli le nombre de seize, appuyant leurs prétentions à ce sujet sur des exemples qu'ils ont cités, & sur une bulle du Pape qui a été lue.

Dans les assemblées suivantes, on a fait lecture des rôles des langues, de ceux des chapitres & des grands-prieurs, ainsi que de quelques-unes des notes de la congrégation capitulaire, tandis que les seize législateurs se sont assemblés séparément chaque jour. Le résultat de leur travail ne paroîtra qu'à la fin du chapitre; le serment qu'ils ont prêté de tenir leurs délibérations secrètes, empêche que rien ne transpire.

Il parut avanthier à deux heures 20 minutes après-midi un météore qui s'éleva dans la partie du sud, & dont l'explosion fit un effet semblable au bruit de deux coups de canon du plus gros calibre, tirés l'un après l'autre. Tous les vitrages de la ville en ont été ébranlés (a).

(a) On peut voir sur ces sortes de météores l'ouvrage de Mr. Reinzer. Il parle d'un globe de feu tout-à-fait semblable qui parut à Strasbourg & qui créva également avec grand bruit. *Meteorologia*, pag. 44. En 1762 j'en vis un à Liege à quatre heures du matin, à une distance peu considérable; il étoit de la grandeur apparente de la lune, & s'évanouit sans bruit, après avoir été fixé pendant un quart d'heure.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 1. Mars.) La cour a publié les dépêches reçues de l'amiral Parker qui contiennent l'avis suivant, daté de Rhod-Island le 7 Janvier. *En conséquence des ordres du vicomte Howe, j'ai renvoyé les vaisseaux l'Asie & l'Expérience en Angleterre. Il n'est rien survenu d'essenciel depuis ma lettre du 11 Décembre envoyée par le Mercure. La flotte américaine est dans la riviere de la Providence, à présent hors de notre atteinte; & outre la liste que j'ai envoyée dernièrement, j'ai apperçu qu'il y a encore quinze armateurs de huit à douze canons. Le 18 Décembre je repris le navire de transport le Bottley, qui avoit relâché ici par méprise: il tâcha de s'évader, le vent étant très-fort à l'ouest, mais il fut pris par l'Alfred qui s'étoit séparé de la flotte la veille. Le 28 un armateur de huit canons aiant patu à la hauteur de ce port, le Cerbere le suivit, mais l'armateur s'échappa. Cependant celui-ci revint le premier de ce mois avec deux captures & un brigantin repris.*

La cour vient de publier aussi trois lettres du chevalier Howe, en date des 20 & 29 Décembre 1776, & 5 Janvier 1777, & une du gouverneur Tryon, en date du 24 Décembre 1776, toutes adressées au lord George Germaine. La premiere confirme la prise du général Lée, entouré dans son quartier & enlevé par le lieutenant - colonel Harcourt,

au mois de Décembre. La seconde rapporte fort brièvement le malheur arrivé aux trois régimens hessois de Lofsberg , Rall , & de Knyphausen , faits prisonniers le 26 Décembre près de Trenton , après une action , dans laquelle le colonel Rall , qui les commandoit , a été blessé. Enfin , la troisième nous apprend la retraite des troupes du Roi ensuite d'une rencontre , dans laquelle les 17^{me} , 40^{me} , & 55^{me} régimens ont fait quelque perte. Ces deux échecs ont engagé le chevalier Howe à renoncer au dessein de faire avant le printemps l'attaque de Philadelphie , que l'armée américaine couvre ; & il a rappelé ses détachemens pour les mettre en quartiers d'hiver. La gazette de New-York nous apprend , que Mr. Howe y étoit revenu le 18 Décembre de la province de Jersey. Le vicomte , son frere , se rétablissoit , selon la même feuille , d'une indisposition bilieuse , dont il avoit été attaqué. Comme les détails contenus dans les lettres des généraux commandans , sont toujours les plus authentiques , & les seuls aux quels on puisse donner quelque confiance , nous croions ne pouvoir mieux instruire le public de l'état des choses en Amérique , qu'en transcrivant les lettres du lord Howe ; on y verra que les américains constamment vaincus jusqu'ici , semblent avoir attiré la victoire dans leur parti. Voici la lettre du général Howe au lord Germaine , en date de New-York , le 20 Décembre.

„ J'ai l'honneur de joindre ici l'extrait d'une
 „ lettre du lieutenant-général Clinton, conte-
 „ nant l'avis qu'il a pris possession de Rhode-Is-
 „ land sans aucune perte des troupes du Roi.
 „ La saison se trouvera peut-être trop avancée
 „ pour qu'il puisse se porter vers Providence;
 „ mais si cela est praticable, je m'assure qu'il
 „ en fera la tentative; les avantages qui pour-
 „ roient résulter de cette acquisition étant très-
 „ importants. A l'approche de l'avant-garde du
 „ corps du lord Cornwallis vers Brunswick, par
 „ une marche forcée, le 1. de ce mois, l'en-
 „ nemi se retira très-précipitamment vers Prin-
 „ ce-Town; & s'il n'eût empêché le passage du
 „ Rariton, en rompant une partie du pont de
 „ Brunswick, telle étoit la confusion qui reg-
 „ noit chez lui, qu'il auroit été taillé en pie-
 „ ces,„

„ Mon premier dessein ne s'étendant pas plus
 „ loin que de m'emparer & de prendre posses-
 „ sion de la Jersey orientale, le lord Cornwallis
 „ avoit ordre de ne pas s'avancer au-delà de
 „ Brunswick, ce qui fut cause qu'il disconti-
 „ nua sa poursuite; mais, comme l'on s'aper-
 „ çut des avantages qu'on pourroit gagner en
 „ poussant jusqu'à la Delaware, & la possibilité de
 „ parvenir jusqu'à Philadelphie, la communica-
 „ tion, qui conduit vers Brunswick, fut renfor-
 „ cée; & le 6 je joignis ce seigneur avec la 4e.
 „ brigade des troupes britanniques aux ordres
 „ du général-major Grant. Le 7, le corps du
 „ lord Cornwallis, à l'exception des gardes, qui
 „ furent laissées à Brunswick, se porta vers
 „ Prince-Town, que l'ennemi avoit quitté le
 „ même jour. Ce corps marcha en deux divi-
 „ sions le 8. La première, s'avancant vers Tren-
 „ ton, atteignit la Delaware au moment que
 „ l'arrière-garde de l'ennemi venoit de la pas-
 „ ser. Le gros de son armée, l'ayant passé le
 „ jour & la nuit précédente, avoit pris poste
 „ au-delà de la rivière,„

„ Le lord Cornwallis avec la division de l'ar-
 „ rière-garde fit halte à Meidenhead, à 6 milles
 „ de Trenton, & marcha le matin suivant à

„ une heure au bac de Corriel (selon la carte
 „ *Howell's Ferry*), 15 milles plus haut sur la
 „ Delaware, espérant de trouver des bateaux
 „ en cet endroit, ou dans le voisinage, en
 „ nombre suffisant pour passer la riviere; mais
 „ il fut trompé en cette attente, l'ennemi ayant
 „ pris la précaution de détruire ou de mettre
 „ en sûreté sur la rive méridionale tous les ba-
 „ teaux qu'on auroit pu employer à ce des-
 „ sein „.

“ Le passage de la Delaware ayant été ainsi
 „ rendu impraticable, le lord Cornwallis prit
 „ poste à Pennington, dans laquelle place,
 „ ainsi qu'à Trenton, les deux divisions restèrent
 „ jusqu'au 14, que le tems étant devenu trop
 „ rude pour tenir la campagne, & les canton-
 „ nemens d'hyver étant arrangés, les troupes
 „ marcherent des deux places à leurs stations
 „ respectives. La chaîne, je l'avoue, est peut-
 „ être un peu trop étendue; mais je fus porté
 „ à occuper Burlington, pour couvrir le comté
 „ de Monmouth (partie de la Jersey, qui borde
 „ la mer), dans lequel il y a plusieurs habi-
 „ tans fideles. D'ailleurs me confiant à la sou-
 „ mission presque générale du pays au sud de
 „ cette chaîne, & à la force du corps placé dans
 „ les postes avancés, je conclus que les troupes
 „ y seront en parfaite sûreté. Le lord Cornwal-
 „ lis ayant désiré de retourner dans la Grande-
 „ Bretagne, le commandement dans la Jersey a
 „ été donné au général major Grant, dans la
 „ bonne conduite duquel, dont il a donné des
 „ preuves, je mets la plus grande confiance „.

“ Je ne puis trop faire l'éloge des bons ser-
 „ vices que le lord Cornwallis a rendus durant
 „ cette campagne, & particulièrement de l'ha-
 „ bileté & de la bonne conduite qu'il a fait pa-
 „ roître dans la poursuite de l'ennemi, depuis
 „ le fort Lee jusqu'à Trenton, (ce qui fait une
 „ distance de plus de 80 milles), poursuite dans
 „ laquelle il a été bien secondé par l'ardeur de
 „ son corps, qui quitta de bon cœur ses tentes
 „ & son gros bagage, comme embarrassans pour
 „ sa marche „.

“ VU

“ Vu que l'on talonnoit les rebelles de si près, ils n'eurent pas le tems de ruiner le pays: ainsi qu'ils se l'étoient proposé, ni d'em- mener leurs munitions; ce qui nous donna le moyen de nous afsûrer d'une grande quantité de provisions & de fourages en abondance,,.

“ Durant le séjour du lord Cornwallis à Pennington, une patrouille de trente dragons du 16e. regiment fut détaché pour s'informer d'un corps aux ordres du général Lee, qu'on disoit être dans le comté de Morris (la partie la plus septentrionale de la Nouvelle-Jersey, qui touche a la province de New York) en chemin pour passer la Delaware à Alexandria. Le lieutenant-colonel Harcourt demanda la direction de ce détachement; & apprenant sur sa route la situation du corps, consistant en deux mille hommes, & celle du quartier-général du général Lee, il trouva avec une adresse & une bravoure infinie le moyen de pénétrer jusqu'à sa maison, sans être découvert par la garde; il l'entoura, & surmontant toute résistance, il fit le général prisonnier (a). M'asûrant que cette action courageuse n'échappera point à la gracieuse attention de Sa Majesté, il est peu nécessaire que je recommande le lieutenant-colonel Harcourt au souvenir du Roi en cette occasion. Je dois également faire mention des services signalés du chevalier Guillaume Erskine, dans son département de quartier-maitre-général; son zele infatigable ayant éminemment contribué au succès de cette campagne. Je ne dois non plus omettre le major Maitland, du corps des marines, qui a le commandement du second bataillon d'infanterie-légère, dans lequel il s'est distingué de maniere a se faire beaucoup d'honneur,,.

“ Le tems du service, pour lequel la plus

(a) Ce fameux général des rebelles.

„ grande partie des troupes ennemies avoit été
 „ engagée , étant expiré , leur force actuelle ,
 „ d'après les dernières informations que nous
 „ avons reçues , est d'environ 8000 hommes sur
 „ la rive méridionale de la Delaware & à Phila-
 „ delphie ; de 500 hommes de milices enrégi-
 „ mentés au comté de Morris , dans la Nouvel-
 „ le-Jersey ; & d'environ 3 mille à Pecks-Kill ,
 „ dans le district de North-Castle , & les plus
 „ petits postes en cette province. Le general-
 „ major Robertson , qui a fait la campagne avec
 „ la permission de Sa Majesté , retournera dans
 „ la Grande Bretagne par la première occasion „

Lettre du général Howe au lord George
 Germaine , datée de la Nouvelle-York , le
 29 Décembre 1776.

*Le soir du 25 de ce mois , un parti de l'enne-
 mi attaqua une garde avancée du poste de Tren-
 ion , où le colonel Rall commandoit avec trois
 bataillons de hessois , 50 chasseurs & 20 dragons-
 légers , ayant avec eux six piéces de campagne. Ce
 parti fut repoussé. Le matin suivant à six heures
 les rebelles parurent en force avec du canon , dans
 l'intention évidente d'attaquer le poste. Le colonel
 Rall , ayant reçu avis de leur dessein , tint les
 troupes sous les armes , & détacha son propre ré-
 giment pour soutenir le piquet avancé. Ce piquet ,
 ayant été forcé & retombant sur le régiment , le
 mit en quelque désordre , & fut cause qu'il se re-
 jetta sur les autres bataillons. Comme il n'en fut
 pris aucun avantage , ils se rétablirent & se for-
 merent ensemble en front du village.*

*Les rebelles , sans s'avancer , les canonnerent
 dans cette position : & le colonel Rall fit un mou-
 vement en avant pour les attaquer , avec les régi-
 mens de Lofsberg & Rall , attaque dans laquelle
 le colonel Rall fut blessé , & les régimens furent
 faits prisonniers. Les rebelles s'avancèrent alors
 vers le régiment de Knyphausen , & firent ce corps
 également prisonnier.*

*Quelques peu d'officiers & environ 200 hommes
 de la brigade , avec les chasseurs , & un parti de
 dragons , se retirèrent vers le corps du colonel*

Donop à Bardenton, à six milles de-là. Quelques officiers furent blessés, & environ 40 soldats tués & blessés.

Ce malheur semble être arrivé par la démarche que fit le colonel Rall, de quitter son poste & de s'avancer pour l'attaque, au lieu de défendre le village. Les rebelles repassèrent la rivière de Delaware immédiatement après, avec les prisonniers & le canon qu'ils avoient pris.

Lettre du général Howe au lord George Germaine, datée de la Nouvelle-York, le 5 Janvier 1777.

“ En conséquence de l'avantage remporté par
 „ l'ennemi à Trenton, le 26 du mois dernier,
 „ & de la nécessité de faire un changement aux
 „ quartiers de cantonnemens, le lord Corn-
 „ wallis, ayant différé son voyage en An-
 „ gleterre à cette occasion, partit d'ici pour la
 „ province de Jersey le 1. de ce mois & arriva
 „ le même soir à Prince-Town, vers lequel en-
 „ droit le général Grant s'étoit avancé avec un
 „ corps de troupes de Brunswick & Hillsborough,
 „ sur l'avis qu'il avoit reçu, que l'ennemi, ayant
 „ été joint par des renforts de la Virginie, de
 „ Maryland, & de la milice de Pensylvanie,
 „ avoit repassé la Delaware, & étoit entré dans
 „ la province de Jersey „.

“ Le 2 le lord Cornwallis, ayant appris que
 „ l'armée rébelle s'étoit postée à Trenton, s'a-
 „ vança vers cet endroit, laissant la 4^e. brigade
 „ aux ordres du lieutenant-colonel Mawhood,
 „ à Prince-Town, & la seconde brigade avec
 „ le brigadier-général Leslie à Maidenhead. ---
 „ A l'approche des troupes britanniques les
 „ postes avancés de l'ennemi furent repoussés
 „ sur son armée, laquelle s'étoit formée dans
 „ une position avantageuse, derrière une crique
 „ (nommée *Assumpink-Creek*), qui traverse
 „ Trenton. Pendant la nuit du 2 l'ennemi quit-
 „ ta cette situation, & marchant par Allen's-
 „ Town, & delà vers Prince-Town, il tomba
 „ le matin du 3 sur les 17^e. & 55^e. régimens,

„ pendant qu'ils étoient en marche pour joindre
 „ le brigadier-général Leslie à Maidenhead „
 „ Le lieutenant-colonel Mawhood, ne soup-
 „ çonnant pas la force de l'ennemi, attaqua &
 „ repoussa les troupes qui se présentèrent les
 „ premières; mais, les trouvant à la fin très-
 „ supérieures en nombre, il poussa en avant
 „ avec le 17e. régiment & joignit le brigadier-
 „ général Leslie. Le 55e. régiment se retira par
 „ le chemin de Hillsborough vers Brunswick;
 „ &, l'ennemi s'avançant immédiatement vers
 „ Prince-Town, le 40e. régiment se retira aussi
 „ vers Brunswick „
 „ La perte, que les troupes du Roi ont faite
 „ en cette occasion, est de 17 tués & de près
 „ de 200 blessés & égarés. Le capitaine Leslie
 „ (fils du comte de Leven & Melvill) est parmi
 „ le petit nombre des tués. Le capitaine Phi-
 „ lips, des grenadiers du 35e. régiment, retour-
 „ nant d'ici joindre sa compagnie, fut surpris
 „ le même jour entre Brunswick & Prince-Town
 „ par quelques coquins en embuscade, qui le
 „ massacrèrent de la manière la plus barbare;
 „ ce qui est une façon de faire la guerre que,
 „ d'après quelques exemples récents, l'ennemi
 „ semble avoir adoptée avec un degré de bar-
 „ barie, que les sauvages ne sauroient surpasser.
 „ Il n'est pas encore venu à ma connoissance
 „ combien l'ennemi a souffert; mais il est cer-
 „ tain, qu'il a eu plusieurs tués & blessés, &
 „ parmi les premiers un général Mercer de la
 „ Virginie „
 „ La bravoure & la conduite du lieutenant-
 „ colonel Mawhood, & le comportement des
 „ régimens sous ses ordres, particulièrement du
 „ 17e., sont beaucoup loués par le lord Corn-
 „ wallis. --- Ce seigneur s'étant aperçu, que
 „ l'ennemi avoit fait ce mouvement, & ayant
 „ entendu le feu occasionné par l'attaque du
 „ lieutenant-colonel Mawhood, revint immé-
 „ diatement de Trenton; mais l'ennemi, ayant
 „ quelques heures de marche sur son front, &
 „ gardant cet avantage en quittant immédiate-
 „ ment Prince-Town, se retira par Kings-Town,

„ rompant le pont après lui , & passa la riviere
 „ de Millstone à un pont au-dessous de Rochy-
 „ Hill , pour se jeter dans un pays très-fort par
 „ sa situation. Le lord Cornwallis , voyant qu'il
 „ ne serviroit plus de rien de continuer sa pour-
 „ suite , retourna avec toutes ses forces à Bruns-
 „ wick ; & les troupes sur la droite s'étant as-
 „ semblées à Elisabeth-Town , le général-major
 „ Vaughan commande en cette partie „.

On reproche aux trois régimens hessois , pris à l'action de Trenton , d'avoir mis les armes bas , sans vouloir suivre l'exemple des vingt dragons-légers anglois , qui ont percé , l'arme blanche à la main , à travers un gros corps de provinciaux , pour joindre les chasseurs hessois & se retirer avec eux à Burdenton. Le colonel Rall , qui commandoit dans cette malheureuse rencontre , est mort , dit-on , le 5 Janvier de ses blessures à Brunswick. Quoiqu'il ne soit pas lui-même à l'abri de quelque censure , ainsi qu'on l'a vû par la lettre du chevalier Howe , du 29 Décembre , on excuse cependant cet officier , à l'habileté duquel Mr. Howe a ci-devant donné des éloges , en observant , que le dernier avoue lui-même dans sa lettre du 20 Décembre , *avoir peut-être donné trop d'étendue à ses quartiers de cantonnement* , situation par laquelle le corps hessois se trouvoit presque isolé , & hors de portée d'être secouru à tems par les quartiers voisins. L'on prétend , qu'il s'est trouvé parmi les provinciaux à cette action de Trenton un grand nombre d'officiers étrangers récemment débarqués en Amérique ; & que le corps , qui y a agi , est la fleur des troupes américaines.

Quelque-tems après sa prise le général Lée a écrit au capitaine Kennedi, au service du Roi, la lettre suivante, qui donne une idée singuliere de son caractère.

La vigilance du colonel Harcourt & la poltronnerie de mes gens m'ont mis au pouvoir de votre armée : quel que puisse être mon sort, je me flatte d'en supporter la rigueur avec courage & fermeté. J'ai dans mon malheur la consolation de pouvoir me rendre avec vérité le témoignage que j'avois épousé la plus noble des causes. Je serois tenté de croire que Dieu veut abolir jusqu'à l'idée d'un être libre (a). Le succès de vos armes n'annonce

(a) Cette conséquence paroît un peu forte, & pourroit faire croire que ce commandant des troupes américaines est un peu commandé lui-même par son imagination. Mr. Lée avoit d'abord été au service du Roi en qualité de lieutenant; dégoûté ensuite du métier des armes, il se fit auteur du parti de l'opposition & se déchaina vivement contre le ministère, excepté contre le lord Chatham, auquel il donnoit toujours les plus grands éloges. Ce ministre y fut sensible, fit venir Mr. Lée & lui offrit de l'avancer s'il vouloit rentrer au service. Sur son refus il lui donna des lettres de recommandation auprès d'une cour du nord à laquelle il vouloit s'attacher; n'ayant pû y être employé, il passa à Varsovie, où le Roi regnant l'ayant goûté d'abord, le fit son aide de-camp, l'admit souvent à sa table & lui temoigna beaucoup de bontés. Son esprit turbulent & ses violentes déclamations contre son Souverain, lui ayant fait perdre l'estime de Sa Maj. Polonoise, il repassa à Londres où il vécut ignoré, jusqu'à ce que la guerre s'étant déclarée en Amérique, il se jetta dans le parti des insurgens.

que trop l'établissement d'un esclavage général. Ne croyez pas que je m'afflige sur ma destinée, ou que je cherche à fléchir la haine de mes ennemis : si je ressens quelque peine, c'est celle de voir une vaste contrée, destinée à former un grand empire, frustrée de la glorieuse espérance qu'elle avoit osé concevoir de devenir libre, & finir par dépendre de ceux parmi lesquels j'ai eu le malheur de naître. On ne peut donner trop d'éloges au colonel Harcourt & à son détachement ; que n'avois-je à commander de pareils soldats, je serois encore libre ! mais ma malheureuse étoile l'a emporté ; je ne suis plus l'ennemi de l'Angleterre, je ne suis qu'un vil prisonnier. Je n'ai pas le loisir d'en dire d'avantage. Je finis en vous assurant qu'il n'est point de vicissitude qui puisse rien changer à mes sentimens ; & que je persisterai jusqu'à la mort dans ma façon de penser que j'ai conservée au milieu des dangers & de toutes sortes de difficultés. C. Lée.

Une lettre du sergent Thompson, d'un de nos régimens à Quebec, nous apprend que l'armée y est tellement infectée de maladies, que dans la plupart des régimens il n'y a pas plus de 320 ou 340 hommes en état de servir. Les couvens de religieuses sont convertis en hôpitaux, où nos malades reçoivent les soins les plus charitables de la part de ces filles cloîtrées qui, malgré la différence de culte religieux, paroissent fort attachées à nos intérêts.

Le 24 du mois passé les pairs ont discuté

pour la dernière fois & approuvé le bill qui autorise le Roi à faire arrêter & punir les personnes accusées ou soupçonnées de haute trahison en Amérique : le lord Abingdon est le seul qui s'y soit opposé : ce bill porte en substance ce qui suit.

Attendu qu'il a été ouvertement & traîtreusement excité & poussé une rébellion & une guerre, dans quelques-unes des colonies de Sa Majesté en Amérique, & qu'il a été commis des actes de trahison & de piraterie contre les vaisseaux & effets des sujets de Sa Majesté ; qu'il a été pris plusieurs personnes expressément accusées ou fortement suspectes de telles trahisons & félonies ; qu'il en pourra être saisi encore un plus grand nombre dans la suite ; que de telles personnes ont été conduites, ou peuvent l'être à l'avenir, dans ce royaume ou dans d'autres parties des domaines de Sa Majesté ; & qu'il pourroit être peu convenable, dans plusieurs de ces cas, de procéder au jugement de tels criminels, tandis qu'en même-tems il seroit d'un mauvais exemple de les laisser en liberté :

Qu'il soit en conséquence statué par le Roi, de l'avis & avec le consentement des seigneurs spirituels & temporels, & des communes, assemblés en parlement :

Que toutes personnes, qui ont déjà été prises & saisies, ou qui le seront à l'avenir, dans quelque acte de haute-trahison commis dans aucune des dites colonies ou en pleine mer, ou en faisant la piraterie, ou qui sont

ou seront accusées ou suspectes des dits crimes, & qui seront emprisonnées à ce sujet, dans aucune partie des domaines de Sa Majesté, soit dans les prisons communes ou dans aucune autre maison de force, particulièrement désignée pour cet effet par un Warrant (ou décret) sous le seing privé du Roi, par ordre d'aucun magistrat autorisé à ce faire, --- que toutes telles personnes puissent être mises en lieu de sûreté & détenues, sans qu'elles puissent demander d'être relâchées sous caution; & qu'aucun magistrat ou juge de paix ne puisse les y admettre ni procéder à leur jugement, sans un ordre du conseil-privé du Roi, non-obstant toutes loix, statuts ou usages à ce contraires.

La banque d'Angleterre aiant appris que le juif Hyam Isaac avoit subi la peine de mort à Ostende, pour avoir négocié de faux billets de banque, les directeurs & la nation en général font leurs remercimens aux personnes publiques & particulieres qui ont prêté leur assistance dans cette affaire, mais principalement à Sa Maj. Prussienne, à la cour de Bruxelles & aux Etats-généraux des provinces-unies. Les cours de France, d'Espagne & de Portugal ont aussi manifesté leur assistance dans une affaire si essentielle-ment liée aux intérêts & à la sûreté du commerce. --- On a jugé à l'amirauté une cause d'appel pour réclamer la restitution du navire les Deux-Freres, parti de Rotterdam avec un chargement pour Saint-Eustache, & qui fut enlevé par un des vaisseaux du Roi,

parce qu'il avoit à bord des armes & des munitions que l'on soupçonnoit destinés pour les colonies angloises de l'Amérique, &c. Il y a été résolu d'acheter les armes & les munitions, & de paier en sus aux propriétaires les fraix & dommages causés par cette détention. L'agent en doit prévenir les commettans. --- Le lord Norht est dans un état très critique. Il a été attaqué tout-à-coup d'un mal de côté & d'une violente oppression. Bien des gens s'imaginent que cette maladie vient de la même source, que l'embrasement des magasins de Bristol & de Portsmouth.

On continue de travailler dans les trois royaumes aux préparatifs nécessaires pour l'embarquement des renforts destinés pour l'Amérique; les troupes auxiliaires ayant la même destination, doivent être prêtes à s'embarquer dans le courant du présent mois de Mars. On équipe en diligence toutes les frégates & chaloupes de guerre qui restent encore dans nos ports; & comme il y en a plusieurs qui ne pourront être en état de mettre en mer aussi promptement qu'on le souhaiteroit, la cour a pris à sa solde un certain nombre de navires marchands qui seront équipés & armés en guerre, pour le service de l'Amérique. En un mot on use de toute la célérité possible pour expédier au plutôt les armemens destinés pour ce pais-là. Mais ceux qui ont à cœur le bien-être des deux nations, desirent ardemment que la dernière réponse de la cour aux ouvertures

du congrès soit propre à faire rentrer en elles-mêmes les colonies, si elles ne consentent que leurs vrais intérêts &c.

F R A N C E.

PARIS (le 2 Mars.) Il paroît un arrêt du conseil d'état du 17 Février, qui autorise l'ordre du Saint-Esprit à faire un emprunt de 600,000 livres de rentes perpétuelles à cinq pour cent, & de rentes viagères à sept pour cent sur deux têtes, lesquelles seront exemptes de toute retenue de dixième & d'autres impositions. Selon l'arrêt elles ne pourront être retranchées ni réduites pour quelque cause ou sous quelque prétexte que ce puisse être, & les constitutions particulières ne pourront être moindres que de mille livres de capital. Le public est aussi empressé à placer ses fonds à cet emprunt, qu'il l'a été pour la loterie de vingt-quatre millions. Le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit a offert ce prêt au Roi, afin de concourir aux sages économies que Sa Maj. se propose de faire pour le remboursement des emprunts qui lui sont le plus onéreux. — Autre arrêt du conseil d'état du Roi, du 23 Janvier dernier, servant de règlement sur les diligences & messageries du royaume, par lequel S. M. pourvoit à ce que le service des diligences en poste soit fait avec la sûreté & la célérité que le public doit attendre de cet établissement; & en même-temps à ce que la visite aux barrières & ailleurs,

leurs, par les employés des fermes, dont lesdites voitures avoient été dispensées par l'arrêt du conseil du 15 Août 1775, soit faite à l'avenir, de la manière la plus convenable au service desdites diligences, & à la sûreté des droits de la ferme générale; & évoque à soi & à son conseil toutes les causes & contestations qui pourroient être mues entre les fermiers, entrepreneurs, commis ou préposés, concernant l'exploitation des objets réunis à la ferme générale des postes, & les marchands, voituriers, voyageurs & autres: icellés renvoie au sieur lieutenant-général de police de Paris, & aux sieurs intendans & commissaires départis dans les provinces du royaume; chacun en ce qui les concerne, sauf l'appel au conseil, &c. Cet arrêt est composé de sept articles.

Le 17 du mois passé les ducs de Luxembourg & de Mortemart ont été reçus au parlement, où ils ont pris séance selon la date d'érection de leur pairie: il y avoit à cette cérémonie trois pairs ecclésiastiques & vingt-cinq séculiers. Du nombre de ces derniers étoit le maréchal-duc de Richelieu, revenu à cet effet de Versailles, où il fait assidûment son service de premier-gentilhomme de la chambre.

Le procès du juif Calmer vient d'être jugé au parlement. On fait que ce juif avoit obtenu, sous le feu Roi, des lettres-patentes qui l'autorisoient à faire l'acquisition des terres du duché de Chaulnes, & lui accordent le droit d'exercer tous ceux dont un regni-

cole

cole jouïroit en pareil cas; cependant lorsqu'il a voulu exercer celui de collation, qui le met dans le cas de présenter des prêtres pour des cures & autres bénéfices, Mr. l'évêque d'Amiens a refusé son *visa* au premier nommé par lui, disant que l'enregistrement des lettres-patentes ne regardoit que le temporel. Le juif a soutenu qu'il n'usoit que des droits d'un patronage laïque & qu'il ne s'agissoit que d'examiner si le sujet qu'il a nommé à un canonicat du duché de Pecquigny étoit irréprochable. D'après le rapport que Mr. Séguier, avocat-général, a fait des raisons alléguées par Mr. l'évêque & le juif; & conformément à ses conclusions, l'arrêt rendu maintient la nomination, & a condamné Mr. l'évêque d'Amiens à tous dépens. Mr. Séguier a observé qu'il suffisoit d'être capable de propriété; qu'il n'étoit pas nécessaire de faire preuve de religion pour pouvoir exercer des droits inhérens à une terre, rappella que l'Eglise admettoit la bonté du baptême qui, dans un cas de nécessité, auroit été administré par un homme quelconque, soit idolâtre, juif, chinois, turc &c.

Le gouvernement aiant résolu de former à l'hôtel de Pécole-royale-militaire un séminaire pour les aumôniers des régimens, on dit que le parlement, informé que Mr. l'archevêque avoit pris sur lui de fournir tous les sujets nécessaires pour cet institut, a chargé Mr. le premier-président de prévenir le Roi du danger qu'il y auroit, si l'hôtel

étoit destiné à servir de refuge aux ex-Jésuites; mais que le Roi a répondu en substance, " que son parlement ne devoit prendre aucun ombrage de cet établissement, Sa Maj. ne voulant point, que les membres de la ci-devant Société soient plus long-tems dans le malheur, s'ils se rendent dignes de sa protection „.

La famille du comte de Lally poursuit au conseil la révision de son procès; elle vient de présenter une requête en cassation de l'arrêt du parlement qui l'a condamné à mort. Le public attend avec impatience quelle sera l'issue de cette tentative. --- Il paroît une nouvelle requête au Roi pour les habitans de Montjurat, au nombre de douze mille, contre un arrêt du parlement de Besançon, qui en confirmant les prétentions du chapitre de Saint-Claude, replonge les supplians dans la servitude de la main-morte (a). --- On assure que Mr. Séguier, avocat-général, est occupé à faire un réquisitoire contre les Incas de Mr. de Marmontel, que la Sorbonne a trouvé dans ce livre de quoi exercer sa censure & qu'elle va incessamment sévir contre cet ouvrage (b).

(a) Ce genre de servitude consiste en ce que le seigneur a droit de choisir le meilleur meuble de la maison, après la mort d'un chef de famille. Dans les tems de barbarie, au défaut de meubles, on coupoit la main droite du défunt. C'est d'où vient le nom de *droit de main-morte*, ou plutôt *morte-main*.

(b) Nous en parlerons dans un des Journaux suivans.

On lit dans la gazette de France du 21 du mois dernier, à l'article de Versailles : " Le premier-président du grand-conseil, accompagné de deux présidens de *cette juridiction*, vint apporter au Roi des remontrances, &c. ", Et plus bas : " le premier président de la cour des aides, accompagné de deux présidens de la même cour apporta aussi des remontrances, &c. ", Cette différence de terme de *jurisdiction* en parlant du grand-conseil, & de celui de *cour*, en parlant de la cour des aides a offensé les membres du premier tribunal ; en conséquence on dit qu'ils veulent mander Mr. le Bret, rédacteur de la gazette, pour savoir de lui les raisons qui l'ont porté à s'exprimer ainsi.

Le *Journal des Dames* prend une nouvelle vogue sous la plume légère, délicate & badine de Mr. Dorat qui s'est chargé de la rédaction. On lit à ce sujet dans un de nos journaux l'article suivant. *Quelques personnes, y est-il dit, ne cessent de se récrier contre cette multiplicité étonnante de journaux, dont elles ont peine à retenir les titres. On pourroit soulager, au moins à cet égard, leur mémoire, en adoptant la méthode observée jadis à Cachemire au sujet des journaux. Ils n'étoient connus & désignés que par la couleur : le journal Blanc ne pouvoit contenir que des faits vrais & simples ; il dura peu. Le Jaune étoit assaisonné d'un peu de cette humeur qu'on appelloit d'abord sarcasme, & qui dégénéra bien-tôt en bile ; les femmes à maladies des nerfs &*

les hommes qui les courtisent, s'en dégoûtèrent dans la crainte que cette couleur ne devînt celle de leur teint. Le Rouge ne pouvoit parler que de combats, de massacres, de morts violentes; les braves le défendoient l'épée à la main. Le Bleu fut céleste; il ne parloit que de félicité, de bonheur: il passa bien-tôt pour un roman, & on le lisoit encore comme tel, malgré les efforts du journal Verd, qui déchiroit impitoyablement tout ce qui n'étoit pas de lui; parce que l'envie, en trépanant sa plume dans une vésicule de fiel qui lui servoit d'encrier, se voioit toujours applaudie par la sottise & la malignité humaines dont elle avoit fait ses colporteurs. Le Zinzolin, couleur intermédiaire entre le rose & le lilas, fut celui de tous qui dura le plus long-tems; il ne fatiguoit point l'imagination; les caractères en étoient si légers, qu'ils s'effaçoient par l'haleine du lecteur, & le soir même du jour de leur naissance, ils disparoissoient tout-à-fait. Les Cachemiriens dispuoient avec beaucoup d'esprit & de gaieté sur le mérite de ces productions; mais enfin elles se nuisirent toutes les unes aux autres au point qu'on se crut à la veille de tomber dans la barbarie; mais après une suppression générale pendant un an de tous ces pamphlets, il parut tant de bons ouvrages, que Cachemire fut rassurée. On demandera peut-être pourquoi ces bons ouvrages parurent alors. Celui dont cet article est extrait, porte que l'on cessa alors d'affimiler l'état d'auteur au métier de gladiateur,

&

Et personne ne trembla d'écrire. Ceci paroît faire allusion aux menaces que plusieurs écrivains ont faites à Mr. de la Harpe, auteur du journal *Rouge* ou de politique, de lui prouver l'épée à la main qu'il a tort de ne pas trouver leurs ouvrages excellens ; & par le *Zinzolin* on semble désigner le *Journal des Dames*, qui ne fatigue point l'imagination, & dont les caractères légers s'effacent par l'haleine du lecteur &c. — Mr. Grofier vient de repousser si victorieusement les attaques du *Journal français*, que les auteurs de ce dernier sont tombés dans un extrême discrédit ; plusieurs souscripteurs sont allés redemander leur argent.

VERSAILLES (le 3 Mars.) Le 3 du mois passé le Roi reçut les Cendres des mains de l'évêque de Senlis, premier-aumônier de Sa Maj., dans la chapelle du château. Le même jour, le Prince-palatin, Duc des Deux-Ponts, qui a été ici sous le nom de comte de Sponheim, eut l'honneur d'être présenté au Roi par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangères, & de prendre congé de Sa Maj. — Mr. Radix de Sainte-Foix, ministre plénipotentiaire du Roi, près le Duc des Deux-Ponts, s'étant démis de cette place, Sa Maj. y a nommé le comte O-Kelly, qui a eü l'honneur d'être présenté, en cette qualité, au Roi, par Mr. le comte de Vergennes, & de faire ses remerciemens à Sa Maj. — Le comte de Roquefeuil, lieutenant-général des armées navales, & le baron de

Tott, brigadier des armées du Roi, ont eu l'honneur d'être présentés à Sa Maj. le 16 du mois de Février, par Mr. de Sartine, ministre & secrétaire d'état, aiant le département de la marine, & de faire leurs remerciemens à S. M.; le premier, de la place d'inspecteur des troupes du corps royal d'infanterie & de l'artillerie de la marine; le second, de celle d'inspecteur-général des établissemens françois, situés dans les pais de la domination du Grand-Seigneur & des Princes de barbarie.

Le Roi aiant jugé à propos de fixer, par le sort, le rang des trois vieux régimens, & des trois dénommés *Petits-vieux*, qui rouloient ensemble, Sa Maj. a fait tirer, elle-même, dans son chapeau, les colonels, chacun suivant l'ancienneté de son rang de colonel, à commencer par les trois premiers régimens. Par le sort, le régiment de Piémont, dont le comte de Peyre est colonel, s'est trouvé le premier; celui de Navarre, dont le comte de Rochechouart est colonel, le second; & celui de Champagne, dont le marquis de Segnelay est colonel, le troisieme. Des trois autres régimens, celui de Bourbonnois, dont le marquis de Laval est colonel, s'est trouvé le premier; celui de Béarn, dont le marquis de Crenolle est colonel, le second; & le régiment d'Auvergne, dont le vicomte de Laval est colonel, le troisieme.

On dit que Mr. de St. Germain s'occupe de porter la réforme jusques sur les maréchaussées;

chauffées ; qu'il est question de les former en légions, de les faire commander par des officiers-généraux, de supprimer les charges de grands-prévôts, en un mot, de mettre ce corps sur un pied absolument militaire. --- Les bruits de guerre se renouvellent & prennent depuis quelque-tems une sorte de confiance auprès de bien des gens qui la regardent comme inévitable. Les préparatifs qui se font dans nos ports, l'activité avec laquelle on recrute, même chez l'étranger, les mouvemens qu'on fait faire à nos troupes & d'autres circonstances semblent annoncer que le gouvernement lui-même n'est pas rassuré sur la crainte de se voir forcé à une rupture, malgré ses dispositions pacifiques. On mande entr'autres des forges de St. Dizier & des environs, qu'on y travaille à force à fabriquer une multitude de bombes, pour plus de 1, 500, 000 livres pesant; & qu'il en a déjà dû arriver à Paris quelques bateaux chargés. --- A compter du 1. Février les ports de lettres se paient en Lorraine sur le pied de l'argent de France, comme il se pratiquoit pour les droits de contrôle & d'autres des fermes; ce qui est une augmentation d'un quart.

Une lettre de l'Orient en date du 17 du mois de Février, marque ce qui suit : "Le 14, un armateur américain nommé les Représailles, commandé par le Sr. Wikes, jetta l'ancre à notre rade, avec quatre prises angloises qu'il a faites ; savoir un petit bâtiment chargé de farine, un avec du houblon

& de l'orge, le troisieme chargé de brandevin & de vin venant de Bordeaux, ce dernier est du port de 250 last, & le paquebot allant de Falmouth à Lisbonne; de ces 4 bâtimens, le dernier, monté de 16 canons depuis 2 jusqu'à 4 livres de balles, est le seul qui ait fait quelque résistance, ne s'étant rendu qu'après un combat de 3 quarts d'heure, & parce que le feu avoit pris au bâtiment. L'armateur américain est une frégate montée de 16 canons de 6 livres de balles & de 150 hommes d'équipage: c'est le même qui a conduit le docteur Franklin en France: l'américain a rendu aux passagers qui se trouvoient sur le paquebot tous leurs effets, mais les charges & bâtimens ont été déclarés de bonne prise, la moitié au profit de l'équipage, & l'autre moitié sera remise au congrès-général; on attend seulement les ordres de la cour, pour savoir s'il sera permis à l'américain de vendre ici ses captures. Le même armateur en a déjà fait précédemment plusieurs autres à la hauteur du cap Finistère, parmi lesquelles un bâtiment chargé de poisson sec, allant de Londres à Cadix.

TOULON (le 9 Février.) Suleiman-Aga, envoyé du Bey de Tunis auprès du Roi, s'est embarqué ce matin au lazareth, dans le canot du commandant de la marine, qui lui avoit été envoyé avec celui de l'intendant; & il s'est rendu en cette ville, accompagné de plusieurs officiers de la marine, de deux secretares-interpretes de S. M. pour

les langues orientales ; de deux officiers de la garde du Bey, de son secrétaire & des gens de sa suite. En passant près du vaisseau amiral, il a été faigé de sept coups de canon, la garde a pris les armes, & on a battu aux champs. En sortant du canot, il a monté dans la voiture du marquis de St. Aignan, lieutenant-général, commandant la marine, qui l'attendoit sur le quai ; & il a été conduit au jardin du Roi, où son logement avoit été préparé, & à la porte duquel on a établi une garde. Il y fera quelque séjour, pour se reposer des fatigues de la mer. Il partira ensuite pour Paris.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 28 Février.) L'Impératrice-Reine vient de disposer de l'évêché de Bruges, vacant par la mort de Mr. Calmo, en faveur de Mr. Brenart, conseiller ecclésiastique au grand-conseil de Sa Majesté, séant à Malines & doyen du chapitre de Liere. --- S. M. a nommé conseiller d'état le comte Philippe de Neny, actuellement membre de son conseil-privé ; & disposé en sa faveur des places de président du conseil de Tournay & de grand-bailli de Tournay & du Tournésis, vacantes par la mort de Mr. van der Gracht.

☞ **LIEGE** (le 27 Février.) Hier à 7 h. $\frac{3}{4}$ du soir on a vû une belle aurore boréale, couronnée d'un arc très-lumineux qui divisoit l'horifon, dans la direction de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest. Cet arc prit des accroiffemens successifs, diminua ensuite par degrés, & finit à 9 h. 49 minutes (a). Tout le nord étoit parfaitement illuminé par une grande variété de couleurs & de figures qui formoient un spectacle magnifique. Le reste du ciel étoit dans toute sa beauté, & l'ensemble de tout cela produisoit une de ces nuits enchantées, dont Maupertuis a dit avec tant de raison, qu'elles faisoient oublier la douceur de l'aurore & l'éclat du midi (b).

(a) Cette espece de couronne prend ordinairement naissance au nord-ouest, nous l'avons vû naître dans la région opposée. Elle étoit considérablement séparée de l'illumination du pôle, & on n'en a point vû encore à une si grande distance.

(b) Mr. de Mairan a donné sur cette matiere une explication généralement estimée. C'est presque le seul physicien qui ait paru s'occuper sérieusement de ce brillant phénomène. Il l'attribue à l'athmosphere du soleil, qui, lorsqu'elle n'est qu'à 60 mille lieues de la terre, se mêle avec notre athmosphere par la vertu de l'attraction. Nous croyons cependant pouvoir former sur la justesse de cette explication quelques doutes, que nous déduirons l'ordinaire prochain.

M O R T S.

Une fille nommée Claudine Perrin , âgée de 104 ans & deux mois , est morte le 2 Décembre dans la paroisse de Masilly , diocèse de Macon , élection de Roanne ; elle a demeuré 50 ans chez son pere & a servi ensuite deux curés du même lieu successivement. Sa mémoire étoit si sûre , que lorsqu'on demandoit au dernier des curés , chez lequel elle étoit restée après 33 ans de service auprès du premier , quelques anciens extraits de baptêmes ou de morts , elle en indiquoit la date & même les circonstances. Cette fille a vécu sans être saignée ni purgée , & dans la seule maladie grave qui précéda de quatre ans sa mort , elle refusa tous les remèdes qui lui furent présentés. Une crise violente qu'elle se procura par un verre de vin qu'elle demanda après avoir satisfait aux devoirs de la religion , la tira d'affaire , & huit jours après elle retourna à ses occupations ordinaires. Elle a conservé toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment , & n'a pas éprouvé la moindre douleur.

On mande de St. Pol en Artois , que le nommé Vielhomme est mort au village de Bours-Marais , âgé de 117 ans , dont il en avoit passé 60 aux galeres.

Dans le dernier Journal , p. 328 , l. 26 , *Scapel* lisez *Scalpel*. --- Ibid. *nos yeux* , lisez à *nos yeux*. --- P. 330 , l. 1. *Verchyens* , lisez *Verheyens*. --- P. 340 , l. 11 , *plus étendue* , lisez *la plus étendue*. --- P. 345 , l. 13 , *par elles-mêmes* , lisez *pour elles-mêmes*. --- P. 349 , l. 19 , *depuis Clément XIV* , lisez *depuis S. Pierre jusqu'à Clément XIV*. --- P. 395 , l. 27 , *soient* , lisez *sont* , --- P. 390 , quelques personnes ont cru voir une contradiction dans les calculs , mais il n'y en aura pas , dès qu'ils distingueront les *enfants trouvés* des *enfants illégitimes*. Il s'en faut de beaucoup que tous les *enfants illégitimes* soient portés à l'hôpital des *enfants trouvés*.

T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	43E
		<i>Seyde.</i>	435
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	436
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	437.
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	439
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	440
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	441
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	442
		<i>Mayence.</i>	444
		<i>Rome.</i>	445
ITALIE.	{	<i>Florence.</i>	447
		<i>Genes.</i>	448
		<i>Naples.</i>	448
		<i>Malshe.</i>	449
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	451
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	456
		<i>Versailles.</i>	471
		<i>Toulon.</i>	474
PAYS-BAS.	(<i>Bruxelles.</i>	475
	(<i>Liege.</i>	476
		<i>Morts.</i>	477.